



COMMUNE DE CHARLY CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 19 OCTOBRE 2022 COMPTE – RENDU

Etaients présents tous les conseillers municipaux, exceptés :

Absents excusés :

- Stéphane Frizot, procuration à Pierre Laigle
- Angélique Missonnier, procuration à Yann Botrel
- Virginie Berthelet, procuration à Jocelyne Béra
- Emilie Fressinet, procuration à Gaëtan Andaloro
- Carole Chavanet, procuration à Marie Claude Guerrieri
- Michel Fournier, procuration à Marc Degrange
- Anne Gavaille, procuration à Marie Laure Rué
- Corinne Barbasso-Bruas, procuration à Jean-François Guglielmo
- Agnès Espinoux, procuration à Fernando Da Silva Oliveira pour la dernière délibération

Secrétaire de séance : Joce Béra

I. APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 6 JUILLET 2022

Débat : aucune observation

VOTE

Pour : unanimité

II. INFORMATION DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE (CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT)

Sans objet

III. PRESENTATION DES DELIBERATIONS

FINANCES

2022 - 25 – Budget Primitif 2022 – Décision modificative n°2

Rapporteur : Marc Degrange, 1^{er} adjoint

Pour adapter la prévision budgétaire à la gestion comptable, il est nécessaire de procéder à des ajustements du budget primitif 2022. Ils se présentent comme suit :

EN INVESTISSEMENT :

Le dossier de la Maison pour Tous se termine, il est nécessaire de reverser la garantie de parfait achèvement aux différents acteurs de la maîtrise d'œuvre. Cela nécessite la somme supplémentaire de 6 500 ,00 € L'opération 101 ayant fait l'objet de travaux supplémentaires, tant au niveau des écoles, de la crèche et du centre de loisirs, il convient de compléter la ligne de la somme 82 500,00 €.

Soit la somme totale de 89 000€. Elle serait prélevée pour 32 000€ sur le reliquat des dépenses imprévues d'investissement, et pour 57 000€ sur les dépenses de l'opération 109 (sécurité) dont l'engagement n'a pas été fait en 2022.

Cela se résume dans le tableau ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Imputation / Libellés	Crédits ouverts BP 2022	Débit	Crédit
020 - Chapitre dépenses imprévues	32 360,04 €		
020 - Dépenses imprévues		-32 000,00 €	
Opération 109 Chapitre 21	264 600,00 €		
2188 - Autres immobilisations corporelles		-57 000,00 €	
Opération 101 Chapitre 21	489 300,00 €		
21318 - Autres bâtiments publics			82 500,00 €
21318 - Autres bâtiments publics - MPT			6 500,00 €
EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		- 89 000,00 €	+ 89 000,00 €

EN FONCTIONNEMENT

Le chapitre 12, charges de personnel, doit être complété à hauteur de 156 000.00 € en raison de :

- l'augmentation de la valeur du point d'indice décrétée au 1^{er} juillet 2022
- les recrutements supplémentaires pour le centre de loisirs, dont la fréquentation dépasse les prévisions, et nécessite davantage d'animateurs pour être conforme aux taux d'encadrement en vigueur
- la réalisation du projet de création d'un service de police municipale
- la mise en adéquation du personnel communal avec le développement du service public.

Cette somme serait :

- prélevée partiellement sur le reliquat des dépenses imprévues de fonctionnement, à hauteur de 46 000€,
- complétée par une recette dont la Commune est destinataire au titre de la répartition du Fonds de Péréquation de la Taxe Additionnelle aux Droits de Mutation à Titre Onéreux (FPTADMT0), dont le montant sera supérieur à la prévision (350 000€), s'élevant à 471 512,50€

Cela se résume dans le tableau ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Imputation / Libellés	Crédits ouverts BP 2022	Débit	Crédit
022- Chapitre Dépenses imprévues	60 601,28 €		
022- Dépenses imprévues		-46 000,00 €	
73 - Chapitre Impôts et taxes	3 418 202,00 €		
7381 - Taxe additionnelle aux droits de mutation		-110 000€	
012 – Chapitre Charges de personnel et frais assimilés	1 720 000,00 €		
64111 - Personnel			+ 156 000€
EQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		-156 000,00 €	+156 000,00 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver ces ajustements de crédits
- Autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à ce sujet

Débats :

Mathieu Van Haesebroeck : comme nous n'avons jamais de commission, ce serait intéressant de connaître à quoi correspondent les dépenses non prévues ?

Marc Degrange : les dépenses non prévues consistent en, par exemple : le préau pour l'école, des investissements supplémentaires qui nous semblaient nécessaires

Roland Pagès : il y a la Maison pour Tous, également pour l'école :

- La clôture,
- le préau qui a été fait , à hauteur de 100 m² en travaux supplémentaires
- le portail

Mathieu Van Haesebroeck : c'était juste pour avoir la liste

Roland Pagès : il y avait pour la Maison pour Tous, parce qu'il y avait des remboursements supplémentaires liés à la maîtrise d'œuvre et des travaux qui n'avaient pas été estimés initialement.

Mathieu Van Haesebroeck : oui, ce sont 6 500 € sur 82 500 €, cela reste technique, ma question portait plus sur la suite, sur la question des travaux, c'est intéressant

Roland Pagès : Ce sont des travaux supplémentaires.

Marc Degrange : est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Gaëtan Andaloro : On a aussi par exemple les travaux dans les écoles, avec le principe de rénover une salle de classe dans chaque école, maternelle et élémentaire, ça se poursuit, on a redonné à l'école maternelle un espace bibliothèque et un espace numérique qui a été pris sur l'espace du péri-scolaire ; on a fait des transformations dans la salle d'évolution en école maternelle avec la mise à disposition de couchettes, cela a nécessité des travaux, déplacer des porte-manteaux, la salle d'évolution est beaucoup plus fonctionnelle maintenant & beaucoup fluide.

En élémentaire, la création d'une dixième classe a nécessité des travaux.

La classe des Cerisiers qui occupait un local a été déplacée avec l'accord des responsables, ce qui a nécessité également des travaux, dans des délais contraints, il a fallu aller très très vite afin d'accueillir les enfants de la dixième classe des Cerisiers soient accueillis dans de bonnes conditions.

Mathieu Van Haesebroeck : Merci Gaëtan.

Marc Degrange : est-ce que vous avez d'autres questions ?

M. le Maire : si je peux donner un complément par rapport à Gaëtan, juste pour info. : le fait de créer une dixième classe, c'est 10 000 € d'équipement juste de la classe, en termes d'ouverture, plus tout le reste...

Marc Degrange : ah oui, plus tout le reste, l'informatique...

M. le Maire : juste les travaux, c'est 10 000 €

VOTE

Pour : unanimité

2022 - 26 – Garantie d'emprunt – Programme ERILIA – 3 PLS

Rapporteur : Jocelyne Béra, adjointe en charge de l'urbanisme

Pour mémoire, les délibérations 13 et 14 du Conseil Municipal réunis le 18 mai 2022 ont accordé à la société ERILIA une subvention de 37 541€, ainsi qu'une garantie d'emprunt pour 12 des 15 logements prévus.

Il est maintenant demandé d'accorder cette garantie aux 3 logements restants, des PLS (prêts locatifs sociaux).

Ils sont financés par un emprunt souscrit auprès de la Banque des Territoires, d'un montant de 314 038€.

La société ERILIA a donc sollicité la Commune pour 15%, et la Métropole pour 85% en garantie de ce montant.

La somme garantie par la Commune serait de 47 105,70€

Cela signifie que si la société était défaillante pour le paiement des échéances de ces emprunts, la Caisse des Dépôts et Consignations solliciterait la Commune et la Métropole pour leur prise en charge selon la répartition définie.

Cet engagement est souscrit pour la durée des emprunts (40 ans).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la garantie d'emprunt pour la société ERILIA
- Autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à ce sujet

Débats : aucune observation

VOTE

B/ RESSOURCES HUMAINES

2022 – 27 – Personnel communal – Modification du tableau des effectifs – Créations de postes

Rapporteur : Marc Degrange ; 1^{er} adjoint

Dans le cadre de la mise à niveau des services, voici les mouvements nécessaires du tableau des effectifs :

Postes créés	Type de poste	Motif	Observation	Service
1 brigadier-chef principal	Permanent	Recrutement	Temps complet	Police municipale
1 poste adjoint d'animation cat C	Permanent	Recrutement	Temps non complet 32.66/35ième	Ecole maternelle
1 poste adjoint d'animation (Périscolaire)	Accroissement temporaire	Création	Temps non complet 5.51/35ième	Pôle enfance
1 poste vacataire adjoint d'animation cat C	Vacataire	Création	Vacation de 1 h	Pôle enfance
3 postes adjoint animation cat C (Vacances scolaires)	Accroissement Temporaire	Création	Temps non complet	Pôle enfance

Il convient également de supprimer le poste suivant

Poste supprimé	Type de poste	Motif	Observation	Service
1 poste attaché chargé de la culture	Emploi Permanent	Suppression du besoin	Temps complet	Service Culture

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver ces modifications du tableau des effectifs communaux à effet immédiat
- Autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à ce sujet

Débats :

Marylène Pichat : nous n'avons pas eu les détails, le tableau ; par exemple la suppression du poste « Chargé de la Culture », pourquoi a-t-il été supprimé ? c'est savoir simplement le pourquoi des embauches et des suppressions de poste ?

M. le Maire : alors, plusieurs choses, d'abord, il faut être très honnêtes entre nous et vis-à-vis de la population de Charly : la commune de Charly est sous dotée en personnel depuis toujours, rien de nouveau, sur tous les secteurs :

- La sécurité : police municipale,
- La petite enfance : les crèches (*sujet qui sera évoqué plus tard*)
- Le péri-scolaire, avec Gaëtan Andaloro et Marie-Claude Guerrieri,
- Le service Technique,
- L'urbanisme

En fait, tous nos services sont sous dotés. C'est une évidence.

Nous arrivons après 12 années de fonctionnement qui n'est pas le nôtre, très clairement.

Aujourd'hui, Charly, moins de 50 salariés, n'est pas sous dotée par rapport aux communes de la même strate, elle est « extrêmement » sous dotée ; c'était une politique qui n'est pas la nôtre.

A l'époque, le service rendu de la Mairie de Charly, n'était pas à la hauteur de la population nouvelle ; depuis 2 ans, nous nous interrogeons sur comment répondre à une population qui explose ?

Depuis 2020, on le constate tous, les divisions parcellaires, les rachats de maison, les nouvelles constructions ; nous avons une fuite des habitants de la ville de Lyon, qui viennent habiter à Charly. Tant mieux pour nous, c'est un bon signe, nous sommes attractifs ; mais à côté de cela, nous sommes totalement « à côté de la plaque » sur le rendu du service public.

Nous avons créé un Service Social en s'interrogeant s'il était vraiment nécessaire d'avoir une Assistante Sociale à la Mairie de Charly ? Vu les futures constructions et les constructions actuelles, c'est une évidence que nous avons besoin d'une Assistante Sociale, alors que c'est un service de la Métropole de Lyon, je le rappelle, mais nous avons besoin de créer cela.

La police municipale : Charly est la seule ville, qui, depuis 20 ans à peu près, a considéré que la sécurité n'était pas un sujet local. Mais c'est un sujet aussi important que l'urbanisme, la voirie, les travaux. Alors, quand on compare Charly : 1 policier municipal aujourd'hui ; versus Irigny : 5 ; Vernaison (5 000 habitants comme nous) : 5 policiers municipaux ; donc nous devons aller sur ce type de service.

Nous créons aujourd'hui un Service Social avec notre employé, nous créons, à partir du mois de novembre, un poste de Brigadier-Chef, en complément de la Cheffe de Police que nous avons déjà créé au mois de juillet (dernier conseil municipal).

Ce qui veut dire qu'au 15/11/2022, nous aurons 3 policiers municipaux à Charly, ce qui n'est jamais arrivé. Nous en avons eu 2 à une époque, 1 policier a pris sa retraite & le troisième arrive ; du coup, nous recrutons un policier municipal et une chef de police et nous en sommes très heureux.

Charly évolue, il est évident que si nous regardons Charly avec les yeux de 2000 voire 1990 ; ce n'est plus la même ville, c'est une évidence et aujourd'hui, nous sommes obligés d'anticiper l'avenir de Charly. Charly 2020 ça a été notre sujet de campagne, Charly 2030, Charly 2040, c'est en tout cas de notre responsabilité d'élus de voir l'avenir de la commune.

Nous sommes dans l'obligation de réfléchir à comment on adapte les services municipaux aux besoins de la population.

Je pense qu'à la fin du mandat, on va se le dire ; on sera à 5 500 voire 6 000 habitants (on était à 2 500 habitants il n'y a pas si longtemps que cela).

Nous devons adapter nos services municipaux à cette population nouvelle (surtout depuis 2020 : Covid, catastrophe sanitaire) ; mais pour nous, cela a été une manne de jeune population (on le voit tous les jours à l'école maternelle), de jeunes couples qui arrivent à Charly, qui veulent quitter la ville de Lyon (ex. ville de Lyon : 25 classes fermées en septembre 2022). La population est partie du centre-ville de Lyon et vient dans nos communes, donc nous on explose et tant mieux, nous sommes très heureux d'accueillir ces nouvelles familles ; mais donc, du coup, face à cela, nous sommes obligés d'adapter nos services municipaux. Nous sommes obligés d'avoir une Assistante Sociale pour se mettre à jour sur les logements sociaux par exemple, le besoin de la population est différent : qui dit accueillir plus d'enfants veut dire une nouvelle école. Ce n'est pas un sujet secret : Charly est à saturation, malgré l'ouverture de la dixième classe en septembre. C'est un vrai sujet aujourd'hui.

Notre nouvelle inspectrice de l'Académie Mme Laroche nous le dit : « votre population augmente de façon exponentielle. Charly fait partie des communes extrêmement attractives et donc vous devez adapter vos services : l'école, la petite enfance, la sécurité. Tous ces services nécessitent une réévaluation de nos ressources humaines ; nous sommes sous dotés par rapport aux besoins de la population. Nous devons avancer sur tous ces sujets-là. Nous allons discuter en novembre et en décembre du budget 2023, notamment de l'augmentation, bien sûr, des ressources humaines. C'est une évidence.

Soit nous restons passifs, nous ne faisons rien, on ne bouge pas et on reste comme on est - effectivement, on s'en sort -, soit on se dit « Charly 2030, qu'est-ce que c'est ? » et je pense, en tout cas, c'est le défi que je lance à tout le monde autour de cet hémicycle, « comment voit-on Charly en 2030 ou 2040 » et « comment anticiper » : en changeant les ressources humaines, car nous sommes largement sous dotés. Rappel : Vernaison c'est 2 fois plus d'employés que Charly. Même si Vernaison n'est pas Charly, nous sommes très clairement sous dotés en personnel.

Nous avons la chance inouïe d'avoir un personnel municipal qui est plus qu'investi. Pour certains, leur métier c'est presque une mission personnelle. On le voit au quotidien à l'urbanisme, à l'état civil, à l'accueil, au social, aux finances, au scolaire, au périscolaire... mais, Charly aujourd'hui, n'est pas prête pour Charly 2030.

Soyons très clairs entre nous, soit on décide que Charly est une ville dortoir et on reste comme on est - pourquoi pas, en tout cas ce n'est pas mon souhait -, soit Charly va répondre aux besoins 2030-2040 et à ce moment-là, nous nous mettons en mouvement dès maintenant, car nous devons répondre aux besoins de demain.

Nous avons le projet « sud mairie », nous avons le projet « nouveaux constructeurs » qui arrive vers l'école St Charles, c'est près de 70 logements sociaux. On n'a jamais connu ça à Charly. On a un besoin, en interne de la Mairie, de se mettre au niveau de l'attente de la population.

D'ailleurs lorsque nous avons créé le poste, il y a un peu plus d'un an, de l'Assistante Sociale au CCAS, on se disait est-ce réellement nécessaire, mais les demandes explosent. Charly n'est pas que la 7^{ème} ou 8^{ème} Commune hyper riche du département du Rhône : oui, c'est vrai, on a un salaire moyen par habitant qui explose, mais nous avons également un certain nombre de personnes, qui n'ont pas les moyens, qui ont des difficultés financières sur le scolaire, sur le périscolaire, sur la cantine, sur la vie quotidienne. On a besoin de s'adapter. Ces diverses modifications du tableau RH, c'est toujours un peu pénible, on a des ajouts, de l'accroissement temporaire, mais sachez qu'à chaque fois, on essaie d'anticiper les besoins de la commune sur les besoins de demain. Comme aujourd'hui, notre 3^{ème} recrue à la Police Municipale ; tout le reste, on est sur la maternelle, la petite enfance. Le centre de loisirs, pour les vacances de la Toussaint, je vous donne l'info aujourd'hui, mais ça fait longtemps qu'on l'a avec Gaëtan, mais le centre de loisirs est complet et ce, depuis le jour de la rentrée scolaire. On est sur liste d'attente, concrètement, on pourrait ouvrir un 2^{ème} centre de loisirs qui serait complet aussi.

Pour résumer, et je vous prépare aux conseils municipaux de novembre & décembre sur le vote du budget et sur la partie RH, OUI, nous allons créer des postes, OUI, nous allons augmenter la partie RH de Charly, c'est clair et je l'assume totalement, puisque notre équipe répond aux besoins de la population de Charly qui n'est pas le même qu'il y a 10 ans en arrière. Nous créons tous ces postes actuels, nous supprimons le poste d'attaché chargé de la culture, car nous n'en avons plus besoin, tout simplement. Nous nous sommes rendus compte, en gérant l'argent de la commune, de qu'est-ce qui est pertinent et qu'est-ce qui ne l'est pas, donc nous avons estimé que ce poste d'attaché chargé culturel n'était plus nécessaire au vu de notre organisation actuelle. J'ai un avis qui n'est peut-être pas le bon, mais depuis 2020, nous avons une saison culturelle qui est super sympa, nous n'avons pas besoin d'attaché culturel et financièrement, cela nous arrange bien.

Marylène Pichat : merci pour votre réponse mais on nous demande de valider des postes et on n'a pas un budget, mais il est difficile de prendre une décision car, comme vous venez de le dire, on a voté un attaché culturel il y a quelques temps, sur quelle base ? maintenant on se rend compte qu'on n'en a pas besoin

Yann Botrel : Je me permets, Marylène, de dire que j'ai fait une commission lundi dernier où Marie-Pierre n'était pas présente, sinon vous auriez eu des réponses

Marylène Pichat : Je ne fais pas partie de la commission culturelle

M. le Maire : Mais nous n'avons jamais créé de poste d'attaché chargé culturel, on ne l'a jamais créé. Nous, il n'y a jamais eu de questions sur l'attaché culturel qui existait.

Yann Botrel : on a fait le choix de supprimer ce poste qui était existant, car on a choisi de s'organiser différemment, notamment de baisser le coût des frais de personnel pour augmenter un peu les droits de cession. C'est pour cela qu'aujourd'hui, on peut se permettre d'avoir des artistes qui coûtent un peu plus cher, on ne peut pas dire que c'est mieux parce que c'est plus cher ; lundi on avait une commission culture quand même ...

Marie Pierre Bouveret : je n'ai pas été conviée, et je n'ai pas accès à ma boîte mail

M. le Maire : On va le noter, c'est important en effet et on fera le nécessaire.

Mathieu Van Haesebroeck : Moi j'ai accès à ma boîte mail

Yann Botrel : tu en as eu un au mois de mai sur le 17 septembre ? sur la journée sida, vous l'avez tous eu par exemple, je vous proposais de rentrer dans le dossier, personne ne m'a répondu, donc c'est vrai, on peut dire « on n'est jamais dans rien » mais... moi, sur un dossier que je vous ai proposé, je n'ai pas eu de réponse.

M. le Maire : En tout cas, il n'a jamais été question de créer ce poste-là. Depuis 2020, nous avons mis en place une organisation qui nous permet de supprimer ce poste-là, qui avait un coût très important sur le plan RH ; je rappelle que c'est une catégorie A. Je veux juste redire qu'aujourd'hui, nous sommes dans l'obligation de nous mettre à jour et j'aurai préféré - et malheureusement Mme Barbasso-Bruas, n'est pas présente -, mais j'aurai préféré, très clairement, que notre équipe puisse se mettre en mouvement depuis 2020, avec une anticipation politique et notamment une anticipation RH qui n'a pas eu lieu, pour des raisons politiques, mais qui ont été pour moi de mauvaises raisons. Nous avons voulu pendant de nombreuses années à Charly - puisque j'ai été élu dans l'opposition depuis 6 ans avant -, nous avons voulu faire des économies et aujourd'hui, ces économies sur le plan RH, sur le plan des travaux, nous coûtent énormément d'argent, parce que ce manque d'anticipation de l'avenir, qui est pourtant de notre propre fonction. En tant qu'élus municipaux, c'est penser l'avenir de Charly et quelles que soient vos réactions, je dis très clairement que nous avons manqué d'anticipation. Ce fût une erreur politique gravissime pour la commune de Charly et moi, Olivier Araujo, Maire de Charly, je suis obligé de compenser les manquements politiques de l'ancienne équipe municipale sur le plan RH, sur le plan des travaux, sur le plan des investissements, parce qu'aujourd'hui, si je devais faire - et on le fera au mois de novembre - le bilan de l'investissement nécessaire pour mettre à jour les bâtiments publics de Charly, c'est une honte pour la commune de Charly. Et cela n'est pas une question d'Adjoint ou de Maire, peu importe. C'est une question politique, à un moment donné, quand on a été 12 années successives en charge de la Commune et quand je prends la Commune après ça, je ne vais pas me cacher derrière mon petit doigt, vous savez très bien comment je suis. Aujourd'hui c'est une catastrophe.

En toute honnêteté ; le budget, nous allons le discuter en novembre, je ne sais pas comment je vais faire parce que c'est une catastrophe sur tous les points. Rien n'a été anticipé, rien de rien. Charly, aujourd'hui, c'est Charly 1990.

Marc Degrange : Merci M. le Maire, nous allons passer au vote, sur le tableau de la modification des effectifs, une partie vous a été expliqué et l'autre vous le sera bien volontiers.

VOTE**Pour : 21****Abstentions : 6 (Mme Barbasso-Bruas, M. Van Haesebroeck, Mme Pichat, M. Ollagnier, Mme Bouveret, M. Guglielmo)****C/ INTERCOMMUNALITE****2022 – 28 – Lônes et Coteaux – Projet de territoire****Rapporteur : Olivier ARAUJO, Maire**

En vertu de la loi Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM), du 27 janvier 2014, et de l'article L 3633-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la conférence métropolitaine a élaboré, dans les 9 mois qui ont suivi le renouvellement des conseils municipaux, un projet de Pacte de Cohérence Métropolitain, entre la Métropole et les Communes de son territoire.

Rappel des éléments de synthèse du Pacte :

7 axes stratégiques prioritaires ont été définis, pour lesquels la coopération avec les Communes est indispensable à la mise en œuvre d'une politique efficace au service des habitants du territoire, à savoir :

- La revitalisation des centres bourgs
- L'éducation
- Les modes actifs
- Les trames verte et bleue
- L'alimentation, de la production à la lutte contre le gaspillage
- Le logement, l'accueil et l'hébergement, digne, abordable et de qualité
- Le développement économique responsable, l'emploi et l'insertion

Le Pacte consacre également la poursuite de 6 domaines de coopération préexistants et structurants dont la pertinence se confirme :

- L'action sociale
- La santé
- La culture, le sport et la vie associative
- La propreté et le nettoyage
- La politique de la ville
- La maîtrise et l'accompagnement du développement urbain

Une enveloppe financière territoriale globale de 200 millions d'euros est allouée aux Conférences Territoriales des Maires (CTM), pour la période 2021-2026.

Elle se répartit de la façon suivante :

- 118 millions d'euros pour les opérations d'aménagement du domaine public en proximité via le Fonds d'Initiative Communal (FIC) et les actions de proximité (PROX)
- 82 millions pour le financement de projets opérationnels s'inscrivant dans les axes stratégiques du Pacte, partagés entre les CTM selon une clé de répartition basée sur la population de chaque CTM

Sur la base du Pacte, un travail a donc été engagé au sein de chaque CTM pour proposer un projet de territoire. Ces projets de territoire sont la déclinaison concrète et opérationnelle du Pacte. Ils sont adaptés aux spécificités de chaque CTM.

Réalisé en concertation et co-construction, il doit être composé de plusieurs parties :

- Un énoncé des enjeux majeurs du territoire, basé sur un diagnostic identifiant les principales caractéristiques économiques, démographiques, sociales et géographiques du territoire
- Les axes stratégiques issus du Pacte dont la CTM souhaite se saisir
- Les projets opérationnels, avec des propositions et des fiches action
- Son adossement au volet financier du Pacte

Présentation du Projet de Territoire de la Conférence Territoriale des Maires Lônes et Côteaux du Rhône

La CTM des Lônes et Côteaux du Rhône, dont fait partie Charly, avec La Mulatière, Saint Genis Laval, Pierre Bénite, Oullins, Irigny, Vernaison, Grigny et Givors, a adopté son projet de territoire 2021-2026 lors de sa réunion du 22 juin 2022, il est joint en annexe 1.

Les maires de ces Communes ont souhaité travailler ensemble pour proposer aux habitants du bassin de vie des projets adaptés à chaque Commune mais dont la logique est globale et répond à une ambition convergente : un cadre de vie qualitatif et durable, selon le thème commun : « Territoire en transition ».

5 projets ont été retenus, relevant de 5 axes différents :

- Axe stratégique 1 : revitalisation des centres bourgs
- Axe stratégique 3 : modes actifs : développement des voies cyclables
- Axe stratégique 4 : trames verte et bleue : plantation pour prolonger la trame verte
- Axe stratégique 5 : alimentation, de la production à la lutte contre le gaspillage : création d'une cuisine centrale
- Axe stratégique 10 : logement, accueil et hébergement : logements d'urgence pour les victimes de violence

La Métropole s'engage à financer les actions du projet de territoire de la CTM Lômes et Côteaux à hauteur de 6 628 446 €. Pour agir dans le cadre du projet de territoire, chaque Commune, en fonction de ses spécificités, pourra prioriser une ou plusieurs actions et affecter des budgets différents sur chacun des 5 axes choisis. A ce titre une enveloppe budgétaire est attribuée à chaque Commune de la CTM.

Elle comporte :

- une part fixe, avec un socle commun de 200 000€
 - une part variable en fonction du nombre d'habitants
- Pour Charly, cela représente un montant prévisionnel de 391 258,83€

L'action « création d'une cuisine centrale » est dotée, en supplément, d'une enveloppe forfaitaire de 100 000 € au titre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'ensemble de la CTM.

Chaque Commune devra présenter à la CTM ses projets et un échéancier prévisionnel de réalisation sur 2022/2026.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le projet de territoire de la CTM Lômes et Côteaux du Rhône
- Autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à ce sujet

Débats :

Marylène Pichat : j'ai une question technique : ce document, c'est un document public, peut-on le diffuser ?

M. le Maire : oui, bien sûr, sans problème. Il est très dense, mais il est public, il est consultable sur le site de la Métropole. Toutes les communes votent actuellement ce projet de territoire et ce projet sera soumis à l'approbation du conseil métropolitain. Il n'y a pas de raison, il est adopté dans toutes les communes, donc il sera adopté à la Métropole. Vous pouvez le diffuser sans aucune difficulté.

VOTE

Pour : unanimité

2022 – 29 – Implantation d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) mutualisé entre les Communes de Brignais, Charly, Grigny, Pierre-Bénite, Saint-Genis-Laval et Vernaison – Convention d'entente intercommunale

Rapporteur : Olivier ARAUJO, Maire

Les villes de Brignais, Charly, Grigny, Pierre-Bénite, Saint-Genis-Laval et Vernaison travaillent depuis environ un an à la mise en œuvre d'un centre de supervision urbain mutualisé.

En effet, ces différentes Communes disposent aujourd'hui d'un système de vidéoprotection, ou souhaitent en développer un dans les années à venir.

L'installation de caméras de vidéoprotection est un outil classique en matière de sécurité publique et de sécurité routière.

Cependant, une Commune de petite taille ou de taille moyenne n'a pas toujours les moyens financiers et organisationnels de créer un centre de supervision urbain (CSU), armé d'opérateurs, supervisant les images 24 heures sur 24.

Pour cette raison, beaucoup de Communes installent un dispositif passif visant à filmer et enregistrer les images afin que les services de police ou de gendarmerie puissent les exploiter après une infraction ou un accident.

Or la vidéoprotection ne démontre un réel intérêt que si les images peuvent être exploitées par la police municipale, en temps réel. Pour cette raison, il apparaît opportun de mutualiser le centre de supervision urbain, pour que les vidéo-opérateurs puissent prévenir en temps réel les policiers municipaux des infractions commises sur leurs Communes respectives. Cette mutualisation permet d'envisager des économies d'échelle notamment en termes d'équipement matériel (moniteurs nécessaires à l'exploitation des images) et de gestion de personnel.

Afin de mutualiser ce centre de supervision urbain, la création d'une entente intercommunale entre les Communes concernées paraît être la solution juridique la plus opportune.

Prévues par les articles L.5221-1 et 5221-2 du code Général des Collectivités Territoriales, ces ententes peuvent porter sur tous objets d'utilité communale ou intercommunale compris dans les attributions des Communes, dont les pouvoirs de police généraux font partie.

Le dispositif de l'entente intercommunale est donc applicable pour le développement d'un Centre de Supervision Urbain mutualisé.

Le fonctionnement de cette entente est défini par une convention qui sera approuvée l'ensemble des Conseils Municipaux.

Ceux-ci resteront compétents pour valider les décisions prises dans le cadre de l'entente, par délibérations concordantes.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'associer Charly aux Communes précitées sous forme d'une entente intercommunale pour la création et gestion d'un centre de supervision urbain intercommunal.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le principe de la création d'une entente intercommunale pour la création et gestion d'un centre de supervision urbain intercommunal réunissant les Communes de Brignais, Charly, Grigny, Pierre-Bénite, Saint-Genis-Laval et Vernaison
- Autoriser M. le Maire à lancer les travaux de rédaction de la convention d'entente, et de convenir de celle-ci avec l'ensemble des Communes concernées
- Autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à ce sujet

Débats :

Marie-Pierre Bouveret : ne semble-t-il pas que pour Charly cela semble surdimensionné cette supervision ? a-t-on vraiment besoin de ça pour notre Commune ? on a parlé de caméras en différé, qui me semblent largement suffisantes, cela a un surcoût qui n'est pas utile.

Jean-François Guglielmo : j'ai une petite remarque aussi, personnelle : ce n'est pas troublant, mais ce sont des choix politiques entre supprimer la Culture et mettre Charly en 1984.

Yann Botrel : Euh supprimer la culture, tu plaisantes (rire) ?

M. le Maire : Non non mais c'est très bien, je t'en prie c'est intéressant.

Jean-François Guglielmo : Voilà, donc 1984 ... je ne sais pas, je pense qu'il y a effectivement des villes, des difficultés, des quartiers où ce type de technologie peut vraiment apporter une réponse et une aide. Personnellement je pense que, pas le Charly de 2030-2040, mais en tout cas dans le Charly de l'investissement de cette année - car vous allez budgétiser tout cela - ... je partage ton avis, je trouve que c'est un petit peu démesuré.

M. le Maire : Merci pour ces remarques. Je vais répondre :

Surdimensionné : c'est sûr qu'à partir d'aujourd'hui, au constat actuel, oui, c'est surdimensionné : aujourd'hui nous avons aucune caméra. Et donc aujourd'hui, dans le Rhône, nous sommes la seule commune - on peut être fier, je ne le suis pas -, nous sommes la seule commune qui n'a aucun système de vidéoprotection. Aucun. Donc à partir de là, je me dis, on a peut-être la chance de n'avoir à Charly, un peu comme ce village gaulois, aucun délinquant, aucun cambriolage, aucune nuisance sur la place de la Mairie, aucune nuisance sur le city Stade. Alors c'est surdimensionné, je ne sais pas ce que veut dire surdimensionné

Marie-Pierre Bouveret : j'expliquais par rapport aux caméras en différé, je n'ai pas dit qu'il ne fallait rien faire.

M. le Maire : Je vous l'accorde, alors je vais vous dire : quitte à mettre des caméras, autant qu'elles soient actives, en direct. C'est la demi-mesure qui, moi, ne me correspond pas. Si nous mettons des caméras, je veux qu'il y ait quelqu'un derrière qui puisse voir si au City Stade, à 22h, il y a du monde, il y a de la musique, qui boit et qui fume et qui laisse des débris. Je veux qu'on puisse le voir en direct. Je ne veux pas qu'on le voit le lendemain

Jean-François Guglielmo : ce sera du 24h/24h ?

M. le Maire : L'idée ce sera dans un premier temps du 16h / 24h, parce qu'il faut qu'on fasse du progressif et ensuite, l'idée finale, ce sera de faire du 24h / 24h.

Marie-Pierre Bouveret : si on en revient au Stade, je suis bien placée : j'habite juste en-dessus. J'ai moi-même appelé la police à 3h du matin pour nuisances sonores très très fortes. La police est arrivée 1/2h après

Jean-François Guglielmo : et tu fais de la surveillance parentale, de la bienveillance.

M. le Maire : c'est bien pour cela que je vous en parle : ce que je veux, justement, c'est que vous n'ayez pas à vous réveiller à 3h du matin pour nuisance sonore.

Marie-Pierre Bouveret : mais je préfère ça. Est-ce que c'est un choix de la population, est-ce qu'elle a envie d'être surveillée en direct 24h / 24h ?

M. le Maire : merci de venir sur ce sujet-là, c'est exactement ce que je souhaitais.

Nous ne sommes pas dans la surveillance de la population, nous sommes dans la prévention de nuisances. Lorsqu'en novembre, avec les 3 policiers municipaux, mettre en place un règlement intérieur du City Stade et du Stade expliquant, par exemple, qu'à 20h ces lieux seront fermés ; si à 22h, au mois de juillet, il y a une bande de jeunes - ou de moins jeunes, peu importe -, ce que je souhaite, ce n'est pas que vous soyez importunée Marie-Pierre, je souhaite qu'on puisse faire intervenir la police municipale ou la gendarmerie pour leur rappeler le règlement intérieur. Ce sera le rôle de la vidéo-protection. L'idée n'est pas de vous surveiller, d'ailleurs on n'a pas le droit de vous surveiller. Je vous le dis, parce que c'est un vrai sujet ; mais par contre, nous devons impérativement prévenir les nuisances. Vous le savez, une pétition cette semaine, sur les nuisances liées au City Stade et j'en suis le premier affecté. Mais qu'est-ce qu'on fait face à ça ? on peut se dire « ce n'est pas grave, les jeunes, il faut bien qu'ils s'amuse » . Si vous voulez on peut dire ça, mais le problème, c'est qu'à 3h du matin quand vous vous réveillez, vous êtes contente ?

Marie-Pierre Bouveret : je n'ai pas dit que j'étais contente, mais je préfère réagir et appeler plutôt que d'avoir une surveillance en permanence. Je pense que par rapport aux nuisances, c'est un coût inutile.

M. le Maire : quand je reçois la pétition de cette semaine, je pense que les cosignataires ne sont pas d'avis de se dire « je préfère me réveiller à 3h du matin, mais content parce que les gars font du bruit », je pense que s'ils m'ont écrit cette semaine et que tout le monde a signé en bas de la lettre, ce n'est pas pour que je laisse la situation comme aujourd'hui. Je crois vraiment, au fond de moi, qu'aujourd'hui, nous devons anticiper ce type de problèmes, parce qu'en fait, ils sont déjà existants.

Jean-François Guglielmo : M. le Maire, vous n'allez pas attendre le fait de décider de l'investissement, de mettre en place le système, de former les opérateurs ; j'espère que cela ne va pas être la réponse à cette lettre ?

M. le Maire : C'est une des réponses à cette lettre ; le règlement intérieur... Vous avez le droit, Jean-François, de souffler, moi, je ne peux pas rester dans cette situation. Vous avez le droit de penser que c'est surdimensionné.

Est-ce que vous avez déjà été cambriolé ? comment vous l'avez vécu ? très mal, comme moi Madame, personnellement je l'ai très mal vécu. Je pense qu'à un moment donné, quand on est cambriolé, qu'on fait un dépôt de plainte à la gendarmerie et qu'on nous dit « on est incapable de vous répondre, car de toute façon on n'a pas d'images chez vous ». Franchement, entre nous, est-ce que c'est acceptable ? est-ce que c'est acceptable ? moi, ça ne l'est pas et en tant que Maire de Charly, 5 000 habitants, la seule Commune qui n'est pas équipée ; ce n'est pas une question politique, ni philosophique, c'est simplement que sur ce sujet-là, nous avons été totalement absents et je vais même plus loin, nous avons été totalement nuls sur le sujet.

Marie-Pierre Bouveret : je ne suis pas d'accord avec la déformation de mes propos, j'ai juste dit que c'est une surveillance qui est surdimensionnée.

M. le Maire : Mme Bouveret, les autres habitants de l'allée du Stade, je peux vous dire qu'à 3h du matin ils ne sont pas contents, parce que le lendemain ils m'appellent. Le lendemain je les ai tous au téléphone. Vous, vous avez la chance de ne pas les avoir au téléphone. Ils me disent « hier soir à 22h il y avait du monde, à 2h il y avait du monde, en haut il y avait du monde » et moi, c'est de mon devoir, en tant que Maire, d'agir. C'est quoi l'intérêt d'une vidéo en différé.

Marie-Pierre Bouveret : en différé c'est suffisant. Les policiers municipaux pourraient faire des rondes ; si je les appelle, ils peuvent venir régulièrement.

M. le Maire : donc le lundi matin, ils m'appellent en me disant « le dimanche soir c'était l'enfer » et je fais quoi le lundi matin ?

Marie-Pierre Bouveret : à partir du moment où régulièrement il y a des appels et où il y a un passage...

M. le Maire : oui, c'est le cas,

Marie-Pierre Bouveret : non ce n'est pas le cas.

M. le Maire : mais Madame, vous n'êtes pas Maire et je peux vous dire que j'ai des appels régulièrement

Marie-Pierre Bouveret : ils ne font pas des rondes régulièrement, donc il y a d'autres réponses à faire, ils peuvent faire des rondes régulièrement.

M. le Maire : mais je suis très content que vous soyez sur ce sujet-là, car il y a une vraie différence entre nous... les caméras différées c'est quoi ? cela veut dire que le lundi matin, je vois une bande de jeunes à 23h30 au City Stade avec de la musique ; je vous parle de mon quotidien de Maire.

Le lundi matin, j'ai des habitants de l'allée du Stade qui me disent, hier soir à minuit, j'avais une bande de jeunes avec de la musique qui fumait etc...OK super, je mets la vidéo différée, je les vois et je fais quoi après ?

Marie-Pierre Bouveret : la bonne réponse c'est que je fais venir la police qui fait une ronde.

M. le Maire : mais comment vous les faites venir ?

Marie-Pierre Bouveret : je les appelle, ils viennent et s'ils viennent régulièrement ...

M. le Maire : Mme Bouveret, ce que je souhaite, c'est que vous ne soyez pas importunée et qu'ils viennent avant que vous soyez importunée et l'idée de la vidéo c'est qu'ils anticipent, à partir du moment où on leur dit à 20h – 21h ou 22h, peu importe, à partir de telle heure, sur le City Stade, il n'y a plus personne. Ce que je veux, c'est qu'ils puissent venir pour leur dire, il est l'heure, le stade ferme. Et que vous ne soyez pas importunée. Je ne souhaite pas que vous appeliez la gendarmerie parce que si vous appelez la gendarmerie c'est qu'on a loupé une étape ; mais ça, c'est ma conception des choses. Après je vais répondre à Jean-François.

Jean-François Guglielmo : il s'agit de respecter le règlement intérieur,

M. le Maire : oui, on va le refaire en novembre.

Jean-François Guglielmo : mais si ces jeunes appliquent le règlement intérieur.

M. le Maire : mais ne soyons pas dans un monde de bisounours ; allez leur dire, Mme Bouveret habite à côté,

Jean-François Guglielmo : mais si vous faites un règlement intérieur pour les exclure de ce lieu là, à partir d'une certaine heure ...

M. le Maire : mais comment vous faites pour les sortir à 21h ?

Jean-François Guglielmo : mais laissez-moi finir, autrement, on ne peut pas discuter et à ce moment-là on ne vient même plus. Donc ..

Marc Degrange : C'est votre choix,

Jean-François Guglielmo : Pardon ?

Marc Degrange : C'est votre choix,

Jean-François Guglielmo : Quel choix, de quoi vous parlez ?

Marc Degrange : Ben vous dites si on ne peut plus débattre. Qu'est-ce qu'on fait depuis une demie heure, on ne débat pas ? Donc votre remarque de dire si on ne débat pas, je ne viens plus, ben vous la garder et vous vous tirez.

M. le Maire : Bon, deuxième remarque : Supprimer la Culture ? je trouve, M. Guglielmo, que c'est totalement malhonnête de votre part. Je crois que depuis que nous sommes là, la culture a eu une activité exponentielle : nous avons eu une saison culturelle 2 années de suite extraordinaire. Vous avez le droit de partir et de quitter la salle alors que nous sommes en plein Conseil ... (M. Guglielmo a quitté la salle) Bravo, c'est totalement ridicule...

Alors, je souhaite quand même clarifier la chose : la saison culturelle de Charly n'a jamais connu, très clairement, autant de dynamisme depuis que nous sommes là. On le ressent dans la billetterie, dans la fréquentation très clairement du théâtre, la bibliothèque, les écoles, le festival du mois de juin. On a explosé la partie culturelle et je vais insister, Mathieu, parce que je te vois souffler, la question est : vous supprimez la culture....

Mathieu Van Haesebroeck : est-ce que je peux intervenir ?

M. le Maire : je finis mon propos et je te laisse la parole après bien entendu.

La question c'est : vous supprimez la culture pour faire de la sécurité ; merci de faire ce clivage fabuleux.

« Araujo fait de la sécurité et fait pas de culture », merci de revenir sur vos vieux arguments électoralistes de 2020. J'aime beaucoup parce qu'aujourd'hui, nous avons une saison culturelle qui est extraordinaire, nous avons un dynamisme culturel au sein des équipes, au sein des associations qui est extraordinaire et donc je suis très heureux que vous reveniez à ces fondamentaux qui nous séparent très largement. Vous aviez cru que vous étiez les fers de lance de la culture lors du précédent mandat. Vous avez montré toute la limite de votre exercice, vous avez montré tout la limite de l'entretien du théâtre. Pour information, l'entretien des sièges du théâtre, jamais réalisé depuis 2014. On nous demande aujourd'hui 50 000 € pour réaliser l'entretien du théâtre. On n'a eu de cesse, avec Yann Botrel, de mener une saison culturelle qui puisse répondre aux besoins des associations, ce qui est le cas. Nous avons offert une soirée par année, à chaque association culturelle qui le demandait, même les écoles. On s'est dit, notre théâtre qui a coûté 5 millions d'euros - je le rappelle, 5 millions d'euros, pour 190 places, vous faites un petit calcul c'est rapide, vous compterez combien coûte la place du théâtre -, on l'a fait pour tout le monde, les écoles, les associations, n'importe qui de Charly qui nous demandait. Avant notre arrivée, le théâtre n'était pas ouvert au coworking, les entreprises disaient « on a une conférence à faire », on disait « non non, le théâtre, le théâtre, on ne peut pas l'ouvrir aux entreprises ». Nous, on l'a ouvert à tout le monde, aux associations, aux entreprises, aux Charlyrots. Aujourd'hui, Mathieu, si tu souhaites réserver le théâtre, tu peux le faire. Pourquoi ? parce que c'est un outil municipal, c'est un bien municipal qui est ouvert à tout le monde ! Alors, je suis tellement heureux que vous reveniez sur ce clivage-là, parce que je crois que finalement, le fait de me poser la question : vous supprimez un poste à la Culture versus vous souhaitez un centre de supervision urbaine ; je pense qu'on est dans le juste, parce que oui, nous avons besoin de sécurité et surtout, nous menons aujourd'hui une politique culturelle qui n'a jamais existé à Charly, qu'on développe jour après jour, qu'on ouvre aux entreprises, qu'on ouvre aux associations, qu'on ouvre à l'ensemble de toutes ces zones créatives qui font que notre théâtre est utilisé tout le temps et je peux vous dire que dans le monde culturel lyonnais, Charly est plutôt appréciée et personne ne se plaint de notre politique culturelle, bien au contraire.

Marylène Pichat : en quoi, il y a plus de culture qu'avant ?

M. le Maire : ne serait-ce que sur le plan financier, aujourd'hui nous offrons une soirée par association.

Marylène Pichat : alors, je ne faisais pas partie de l'ancienne équipe, par contre je fais partie du monde culturel ; en quoi on peut dire que c'est grandement mieux qu'avant ? honnêtement je n'arrive pas à voir. Deuxième chose, je voudrais un petit peu vous dire mon avis sur cette soirée : je trouve qu'il y a beaucoup trop d'agressivité, moi, cela ne me plaît pas du tout.

M. le Maire : modifiez vos questions, quand vous m'attaquez en disant vous supprimez la culture pour faire de la sécurité alors je vous répond.

Marie Pierre Bouveret : j'ai fait une remarque tout à l'heure et c'est parti... un peu violent,

M. le Maire : moi, j'ai noté 2 questions : Madame qui dit, « est-ce que c'est surdimensionné » ; Monsieur, qui n'a pas eu le courage d'attendre la fin de ma réponse et de débattre - c'est une notion de la démocratie qui est un peu étonnante -, qui dit : « vous supprimez la culture pour faire un centre de supervision ». Moi je réponds aux 2 questions qu'on me pose. Il ne faut pas me poser des questions si vous avez peur des réponses qu'on vous fait. 1984, il parle de 1984 pour la culture... Non mais on est où là ?

Marylène Pichat : pour la culture, moi je trouve que c'est très bien ce que vous faites... ce qu'on fait, parce qu'on est un conseil municipal ... bien qu'il y ait des murs qui se soient dressés mais un conseil. Pour la plupart on est actifs dans les associations, ça se passe très bien, je peux en témoigner ; par contre, j'aimerais qu'on arrête, tout le temps, de critiquer ce qui a été fait avant, déjà parce que dans l'équipe on n'était pas tous là, donc on ne peut même pas réagir. Et je trouve qu'au niveau du mandat là où en est, on en est pratiquement à la moitié, toujours revenir sur ce qui s'est fait avant, c'est...

M. le Maire : mais c'est très important car les Charlyrots ont besoin de savoir que les 6 dernières années du mandat précédent - j'étais élu, donc je sais de quoi je parle - ont totalement été consacrées à Melchior Philibert et au théâtre. Donc, je peux vous dire, en toute transparence, que Charly a été abandonnée, donc, nous avons repris ; Yann sur la Culture... Excusez-moi, mais « supprimer la culture », c'est de la démagogie. Alors peut-être que ça marche chez vos électeurs, je l'entends, mais soyons très sérieux quand même dire « supprimer la Culture », c'était l'argument qui était donné en 2019 contre moi. Araujo va arriver, il fermera le théâtre, il arrêtera la Culture. Nous avons, au mois de Décembre Jonathan Lambert, nous avons Marianne James, Liane Foly, le Théâtre du Sol qui a fait 2 soirées, nous avons l'Union Musicale qui une fois par semaine est au théâtre, nous n'avons jamais eu autant de mise en résidence de groupes de théâtre à Charly, c'est important de le savoir. J'entends vos critiques, mais à un moment donné, ne soyons pas démagogues.

Je veux bien qu'on ne s'apprécie pas sur le plan politique, mais aujourd'hui, la culture à Charly, parlez à Lyon, les groupes de théâtre écrivent à Yann toutes les semaines, ils veulent tous venir à Charly. Pourquoi ? l'accueil est bon, l'équipe municipale est présente, on les accompagne sur leurs créations, on leur propose des participations au sein des écoles, publiques et privées. On a une vraie politique culturelle vis-à-vis des troupes, des associations ; alors je suis navré de revenir en arrière, mais il est important de le dire, parce que moi, quand on me dit « supprimer la culture », on ne supprime pas la culture, on en fait plus qu'avant. Avant, tout le monde n'avait pas accès au théâtre de Charly ; aujourd'hui, toute association de Charly a accès au théâtre, une fois par an, gratuitement. Cela ne veut pas dire que cela ne nous coûte rien, on paie : l'électricité, le chauffage, le régisseur ; tout cela nous coûte. Il y a une vraie volonté politique de notre part ; avant cela n'existait pas. Excusez-moi de revenir un peu en arrière, Mathieu est le seul élu du précédent mandat ; mais moi je vous le dis : si on est tous autour de cette table, c'est pour se dire les choses, aujourd'hui. Je suis navré de réagir ainsi, mais votre collègue, quand il me dit, « vous supprimez la culture », c'est une grave erreur d'analyse.

Mathieu Van Haesebroeck : je tiens à dire que ce qui s'est passé ce soir est quand même assez grave. Et moi, je ne vais pas dire « vous n'avez rien compris », parce que je suis personne pour juger les autres. Je vais dire : « je considère, M. Degrange, que votre comportement est irrespectueux envers nous, particulièrement de votre part », et ce soir, envers Jean-François. Il est parti, ça lui appartient.

Marc Degrange : En quoi irrespectueux ? il menace...

Mathieu Van Haesebroeck : non, il n'a pas menacé. Je considère que vous êtes irrespectueux et je considère que depuis le début du mandat - et j'en ai déjà parlé à Olivier -, ça ne fonctionne pas, en fait. Contrairement à ce que vous dites, on n'est pas dans la critique systématique, on n'a pas de projet politique au sens où... mené par rien, on a des idées, on débat, on pense des choses. Au sein du groupe, on n'a pas tous le même avis sur tous les sujets, mais chacun peut prendre la parole, contrairement à ce que tu dis Olivier, la parole de Jean-François n'est pas la parole de nous 6.

C'est peut-être quelque chose que vous avez du mal à concevoir parce que vous parlez d'un seul nom et il y a des conseillers municipaux qu'on n'entend jamais. C'est votre mode de fonctionnement, on ne critique pas, ce n'est pas un problème. Je considère que vous êtes violents et c'est assez désagréables. Deuxièmement, quand Olivier tu parles de démocratie, je suis désolé, mais ça ne fonctionne pas : y a pas de commissions, on n'est pas impliqués donc effectivement, Yann, je n'ai pas répondu personnellement à ton invitation pour l'action que tu as menée ; j'ai vu ce qu'il en était, c'est très bien, mais ce n'est pas effectivement un sujet sur lequel je m'investis par ailleurs. Il y a d'autres sujets qui m'intéresseraient, ça ne fonctionne pas, on en a pris acte, maintenant, je rejoins ce que dit Marylène : faites ce que vous avez à faire, faites-le, construisez, allez de l'avant mais arrêtez de regarder derrière. On ne considère pas les Charlyrots comme des électeurs, contrairement à ce que tu as dit Olivier ; ce ne sont pas nos électeurs. Ils ne nous appartiennent pas ; et ce clivage, bien évidemment, quand en fin politique, tu sais que tu peux avoir de l'opposition, quand tu entends culture contre sécurité et que cela dure une demi-heure, en une demi-heure, on n'a rien produit. Je considère que c'est absolument ridicule et que c'est un exercice que tu apprécies particulièrement mais qui n'est pas productif. Pour débattre, M. Degrange, il faut quelqu'un qui s'exprime, quelqu'un qui répond. Si c'est un monologue, ça ne marche pas. Depuis tout à l'heure je suis dans le respect total.

Ensuite, si vous voulez revenir en arrière, lors du précédent mandat, à aucun moment, en tant que conseiller minoritaire - je n'aime pas le terme « d'opposition », je l'ai déjà dit mais vous voulez nous cantonner là-dedans, - mais en tant que conseiller minoritaire, à aucun moment, Olivier, vous n'avez pris la parole pour faire valoir qu'effectivement, il n'y avait pas assez de moyens, que les bâtiments municipaux n'étaient pas suffisamment entretenus. Pendant 6 ans, on ne vous a absolument pas entendus, maintenant vous êtes élus.... Non, non, non, j'étais à tous les conseils municipaux, on peut reprendre les trucs : vous preniez la parole sur des sujets qui étaient plutôt secondaires, à part à de rares exceptions, effectivement, sur le budget, en fin du mandat ; voilà, je le maintiens, on peut aller le vérifier, y a pas de soucis. Mais ce n'est pas un problème en fait ; mais effectivement, maintenant que vous disposez de tous les canaux de communication, que vous pouvez prendre la parole comme vous le voulez, et que, même en Conseil Municipal, la parole est difficile à prendre. Là je peux le faire, très bien, je n'avais pas prévu de prendre la parole ce soir, mais c'est important humainement. On n'a pas la même position, elle n'est pas politique, elle est humaine. Dans la relation humaine, on n'a pas la même approche. On peut le constater, donc tout ce que je veux dire là-dessus, c'est « faites ce que vous avez à faire, et nous, en fait, quand on a un avis qui est différent du vôtre, cela ne veut pas dire qu'on s'oppose, cela veut dire qu'on a un avis différent du vôtre. Et je vais venir sur le sujet de la sécurité qui nous intéresse, parce qu'on a eu une digression assez longue parce que vous l'attendiez. Ce que j'aimerais bien savoir sur la sécurité, effectivement, on va partir du particulier et revenir au général : j'ai été cambriolé 3 fois, j'habite comme vous le savez - pas tous, mais certains -, à la limite entre Vernaison et Charly. Vernaison, vous nous avez expliqué qu'il y a la vidéosurveillance : est-ce que pour autant, ces 3 cambriolages ont été élucidés grâce à la vidéo surveillance ? Non, ça c'est le particulier. J'en viens au général, est-ce qu'on a les statistiques sur les cambriolages à Irigny, à Charly, à Vernaison ; des statistiques fiables, avec une source qui va bien ? Je vais parler d'un autre sujet : dans les 6 premiers mois du mandat, à un moment donné, j'ai demandé si on pouvait avoir un bilan du fonctionnement et de la fréquentation du bureau de Poste. M. Degrange m'avait dit que bien évidemment, début janvier cela serait fait. On est en octobre 2022, un an et demi après et on n'a pas eu ce

bilan. Donc voilà, en réalité, la difficulté c'est que moi, personnellement, j'aurais envie de travailler, mais manifestement, ce n'est pas partagé ; on ne peut que le constater. Et je reviens à la réaction de Jean-François, vous pouvez la critiquer, mais elle est humaine. Nous sommes des êtres humains, on ne peut pas en permanence être humiliés. C'est ce que je considère, le mot est fort, c'est la réalité Yann, tu peux hocher la tête, c'est la réalité. Je ne suis pas sur les réseaux sociaux, mais des fois, on m'envoie des trucs, mais c'est la réalité. Je considère que ce n'est pas correct la façon dont vous vous êtes comportés et personnellement je ne l'aurais pas fait. Je sais qu'il y a des gens dans cette salle, et pas uniquement Marie ou Marylène, qui doivent un tant soit peu partager, donc je reviens en arrière sur la question de sécurité : est-ce que vous avez des statistiques ? car on peut envoyer des arguments massues qui coupent court à toute discussion, mais ce que j'aime bien, ce sont des choses assez simples, concrètes : « voilà l'analyse qu'on fait », « voilà pourquoi on en arrive à cette solution », parce que sinon, effectivement, on arrive à un clivage classique qui est complètement stérile et on avance à rien.

M. le Maire : merci Mathieu pour ton intervention. Plusieurs choses : d'abord sur la Poste, on a répondu une fois mais je veux bien qu'on rediffuse ces données de fréquentation de la Poste ; sur les stat, elles sont simples : Charly a zéro vidéoprotection, les stat sont simples, sur la partie humiliation...

Mathieu Van Haesebroeck : en fait, ce n'est pas ma question, tout à l'heure pour justifier l'intérêt d'une vidéo surveillance, il nous a été expliqué par toi, que nous étions effectivement les seuls à ne pas avoir de vidéo surveillance et qu'il n'était pas possible d'élucider le cas d'un cambriolage. Mon analyse, c'est que c'est un schéma classique, on vient chercher du particulier : Marie-Pierre, vous avez été cambriolée, c'était douloureux, avec la vidéosurveillance nous aurions pu l'élucider – OK le particulier - Ce que je voulais savoir, ce sont les statistiques de cambriolage à Charly et sont-ils effectivement plus nombreux ? c'est intéressant d'avoir des éléments qui nous permettent de dire « en effet, on a plus de cambriolages ». Est-ce que c'est la vidéosurveillance ou pas, je n'en sais rien.

M. le Maire : bien sûr je vous donnerai toutes les stats de la gendarmerie, très prochainement. Je vais les demander à jour, mais nous ne sommes pas à ce niveau-là. C'est quoi les stat ? 60 ça te va ? 80 ça te va ? 120 ça te va ? c'est quoi le chiffre acceptable ?

Mathieu Van Haesebroeck : tu nous as dit que l'absence de vidéosurveillance était préjudiciable dans le cas des cambriolages. C'est intéressant de savoir derrière cette phrase la justification. Effectivement si on a 2 fois plus de cambriolages à Charly qu'à Vernaison ou qu'à Irigny, peut-être pourrions-nous nous dire que la vidéo surveillance servira à quelque chose, le début d'une argumentation construite sur des chiffres et analyses ; c'est tout ce que je veux.

M. le Maire : alors je donnerai tous les chiffres, sans aucune difficulté, mais je suis tenté de dire que quand on n'a rien, c'est même plus un sujet...quand on n'a aucune vidéoprotection, si je te dis « on a 90 cambriolages par an » ?

Mathieu Van Haesebroeck : j'ai parlé en relatif, je pense que je sais m'exprimer, en tout cas les gens, quand je parle, me comprennent ; si tu ne me comprends pas je peux reformuler d'une autre façon. J'ai dit en relatif, en comparant, c'est tout.

M. le Maire : oui oui, j'ai bien entendu. Finalement ta question c'est : « est-ce que cela vaut le coup de le faire ? » versus les autres Communes ? et bien c'est une vraie question.

C'est une question qui a été tranchée lors du précédent mandat. Charly n'a pas de vidéoprotection. Cela a été tranché politiquement. Et moi, je dis aujourd'hui, qu'au vu de la situation, on ne peut pas rester comme ça. C'est ma vision des choses. Et je vous donnerai les chiffres des cambriolages précisément ; mais quelques soient ces chiffres, on ne peut pas rester sans rien faire, c'est ma vision des choses. Parce que quand je croise quelqu'un qui a été cambriolé, vous savez ce qu'on me dit ? « Mais vous faites quoi Monsieur le Maire ? Ce sont les sujets qu'on évoque tous les jours quand je croise un Charlyrot. Sur ce sujet-là comme pleins d'autres, la voirie, les écoles, en ce moment, c'est la petite enfance : « vous faites quoi pour que nos enfants qui naissent puissent aller en crèche ? ». C'est ça mon quotidien, je ne peux pas leur dire, « à Charly, sur le plan de la sécurité, on n'a rien et ce n'est pas très grave parce que ce n'est pas ce qui résout les problèmes ». C'est évident que le cambriolage a lieu malgré la vidéoprotection, mais par contre, c'est un outil complémentaire des forces de l'ordre pour résoudre ce type d'incident. Ce n'est pas une idée farfelue de ma part où je me dis « on va mettre de la vidéo protection à Charly », on a aujourd'hui une Commune qui n'a rien.

Mathieu Van Haesebroeck : ma demande est assez simple : quel est le raisonnement. Nous ne sommes pas impliqués, mais j'imagine que vous avez travaillé ? quel est le raisonnement qui vous a conduit à mettre ça en place, pourquoi à tel endroit ? on n'a que des arguments massues et rien d'autre.

M. le Maire : si tu penses que de dire que Charly n'a pas de vidéoprotection est un argument massue, je suis désolé, c'est une réalité.

Mathieu Van Haesebroeck : Charly n'a pas de piscine, est-ce que pour autant il faut une piscine ?

M. le Maire : « Charly n'a pas de piscine », mais ce n'est pas le sujet, voyons.

Mathieu Van Haesebroeck : je le fais exprès, parce que tu dis : « parce que cela n'existe pas, ça doit exister ».

M. le Maire : le service social n'existait pas à Charly, aujourd'hui il existe.

Mathieu Van Haesebroeck : est-ce que je peux finir ? et donc, bien évidemment, je provoque en disant « on n'a pas de piscine », le simple fait de dire « il n'y a pas de vidéosurveillance, il en faut une », ce n'est pas suffisant. Et donc la seule demande que je fais, tu as commencé un argumentaire en disant, « il y a du cambriolage » etc... concrètement, à quoi ça va servir et comment vous allez travailler ? Si derrière tu me dis plusieurs fois « c'est un choix politique, on met des vidéos surveillance », c'est pas moi qui le dit.

M. le Maire : je réponds à ta question : on travaille en coopération avec la gendarmerie, et ils auront accès en direct à nos vidéos et deuxièmement, nous serons reliés à un CSU (*centre de supervision urbain*) qui a été discuté avec le Préfet du Rhône, pour que les différents sites stratégiques de la Commune de Charly soient observés en direct et je parle des sites stratégiques de Charly, plus éventuellement, les dégradations ou autres qui pourraient être faites. C'est ça l'objectif. N'oubliez pas que je fais de la vidéoprotection pour faire de la vidéoprotection, je m'en fous de la vidéoprotection, c'est pas ma philosophie, j'ai d'autres choses à penser au quotidien. Mais, quand le lundi ou le mardi, j'ai un habitant qui me demande un rendez-vous en me disant : « j'ai été cambriolé pour la 3^{ème} fois rue xxxx », je lui réponds quoi ? je lui dis « c'est triste Monsieur... » il va me dire : « mais M. le Maire, vous êtes bien gentil mais vous servez à quoi ? » C'est ça la réalité. Je peux servir à rien, mais ce n'est pas mon choix.

Mathieu Van Haesebroeck : le Maire n'est pas un superman, on le sait tous. Tu ne peux pas répondre à tout.

M. le Maire : le quotidien de ma vie à la Mairie, c'est ça.

Mathieu Van Haesebroeck : malheureusement de tous les Maires, effectivement. Je mesure bien le fait qu'il y a un certain nombre de sollicitations qui sont d'ailleurs déplacées, puisque ne dépendent pas de tes prérogatives.

Malheureusement on va arrêter là, mais je n'ai pas eu ma réponse en fait.

M. le Maire : Mathieu, ta question est pertinente et je me suis engagé à vous apporter les chiffres. Je vous explique juste comment les choses doivent se passer en toute transparence. Je sais que Marc veut intervenir. Je vais reprendre ton terme et je vais parler de moi. Tu as dit « lors de l'ancien mandat, vous évoquiez des sujets secondaires ». Je peux te dire que sur les travaux et les bâtiments municipaux, par exemple, sur les sujets d'investissement, nous n'avons jamais été sollicités. Donc je n'ai donné mon avis. Par contre, ce que je me souviens - et c'est intéressant que tu aies évoqué que nous donnions notre avis sur le budget - pendant 6 années, j'ai toujours donné mon avis sur le budget. C'est pas compliqué, il suffit de reprendre les procès-verbaux et j'ai toujours dit la chose suivante - Thierry peut le dire, Agnès peut le dire, Carole (qui n'est pas là pour des raisons de santé) pourrait le dire aussi-, on a toujours eu un budget municipal qui se gaussait de dire on met de l'argent de côté et on va le mettre dans la Maison pour Tous. La Maison pour Tous a coûté à peu près 2 millions d'euros € pour information. Moi j'ai toujours dit « c'est une mauvaise stratégie », parce qu'une municipalité qui n'investit dans l'avenir est une municipalité qui se meurt. C'est pas moi qui l'invente, c'est une stratégie associative, c'est une stratégie d'entreprise ; une entreprise qui n'investit plus dans l'avenir, c'est une entreprise qui se meurt. On était très heureux de dire qu'on avait 1,5 millions d'euros d'avance pour payer la Maison pour Tous. 2 millions d'euros la Maison pour Tous, 300 000 € de subventions, c'est-à-dire, un petit peu plus de 10 % de subventions. Les Charlyrots ont financé dans leurs impôts directs 1,7 millions d'euros pour la Maison pour Tous. Je ne vous parle pas du théâtre, c'est 2 millions d'euros d'emprunts. Moi je n'ai pas du tout cette vision des choses, c'est clair. Le centre de loisirs qu'on a créé, c'est 500 000 €, c'est 80 % de subventions, 80 % !!, nous avons payé à Charly 100 000 € pour le centre de loisirs ; la rénovation de la serre de l'Orangerie, 500 000 €, pareil : 80 % de subventions. Donc, oui, Mathieu, tu as raison : j'ai toujours donné mon avis sur le budget et c'est pour cela qu'aujourd'hui, très facilement je fais un retour en arrière, parce que j'ai toujours dit « c'est une catastrophe d'imaginer un budget municipal qui consiste à dire, on met de l'argent de côté parce que cela nous permettra de payer dans 5 ans quand la Maison pour Tous sera terminée. C'est une erreur monumentale et je n'assume pas les choix précédents et c'est pour ça que je le dis très clairement : aujourd'hui, nous sommes dans une situation municipale très compliquée, parce que les choix municipaux précédents n'ont pas été bons. Et moi, maintenant, pour le budget 2023, comme pour 2024, comme pour 2025, comme pour 2026, je vais devoir faire, avec l'ensemble de l'équipe, des choix qui seront malheureusement liés aux choix de l'équipe précédente. Donc excusez-moi de revenir en arrière, mais je n'assumerai pas les choix que vous avez faits, Mathieu, dans l'équipe précédente, comme je n'assume pas SMCI qui sort de terre, qui flingue la place de la Mairie. Tous les jours, j'ai des parents d'élève, à l'accueil de la Mairie, qui me disent « on ne peut plus se

garer, on ne peut plus circuler autour » ; Les instit, toutes les semaines, avec Gaëtan nous sollicitent : « les travaux ça nous inquiète » ; les représentants des parents d'élèves, toutes les semaines, nous écrivent : « on est soucieux, comment on va faire pour une nouvelle école éventuelle » ; et vous voulez que je dise quoi ?

Mathieu Van Haesebroeck : est-ce que sur ce dernier point, tu peux dire à tout le monde dans cette salle, la discussion qu'on a eue à un moment donné...

M. le Maire : on a eu plein de discussions.... Mais quand j'entends « arrêtez de revenir en arrière », « c'est pas le sujet », Si c'est le sujet, parce que si moi je suis à ma place aujourd'hui et ce n'est pas toi Mathieu, avec Corinne Barbasso Bruas, c'est pour une raison très simple : c'est que j'ai porté un autre projet. Je défends une autre idée pour Charly et ce projet-là, comme plein d'autres, comme sur les finances, la petite enfance, les écoles, je ne défendrai pas ce qui se passe aujourd'hui par ce que je suis malheureusement tributaire de vos choix précédents et je le dis à la population, sans aucune honte, en toute transparence. Je rappelle pour SMCI : l'élection était le dimanche 26 juin, le permis de construire a été signé le jeudi qui précède l'élection. C'est une honte totale, l'ancienne équipe a fait fi de toute démarche républicaine. Je rappelle quand même que j'ai gagné le premier tour ; après, j'ai fusionné avec les troisièmes et donc j'arrive aux élections, et le jeudi avant le dimanche, l'ancienne municipalité signe un permis de construire qui va engager la commune de Charly pour les 50 ans à venir ? Mais c'est une honte totale, excusez-moi d'être un petit peu en colère... Je le dis très clairement et je le dis à tous les habitants de Charly, vous n'êtes pas contents car je reviens en arrière, mais sachez que jusqu'à la fin du mandat, toutes les décisions que vous avez prises et qui ne correspondent pas aux miennes, je le dirai en toute transparence.

Mathieu Van Haesebroeck : bien évidemment, hop hop et voilà « l'ancienne municipalité a signé » ; c'est un abus de langage que tu utilises à dessein. Oui, tu sais bien qui signe et comment, ce n'est pas l'ancienne municipalité qui signe ... donc tu ne peux pas ...

M. le Maire : c'est comme si tu disais que ma démarche n'était pas suivie par les élus ici : s'ils sont ici, c'est qu'ils me suivent.

Mathieu Van Haesebroeck : on peut débattre, on peut débattre, et je me désolidarise de Corinne Barbasso Bruas sur ce sujet, et les choses sont très claires : il suffit d'aller voir les comptes-rendus de conseils municipaux au sujet de ce projet, de regarder les questions que j'ai posées et les positions que j'ai tenues lors des votes,

M. le Maire : tu es quand même le n° 2 de Corinne Barbasso Bruas, comment tu peux dire que tu n'es pas d'accord avec elle : soit tu es d'accord, soit tu ne l'es pas ; mais à un moment donné, on est tous autour de la table, on a tous été candidats.

Mathieu Van Haesebroeck : sur ce sujet-là, je ne suis pas d'accord et tu le sais. Ce n'est pas un problème de loyauté. Sur ce sujet là je ne suis pas d'accord.

M. le Maire : c'est quand même triste, pour un projet aussi structurant et impactant pour la commune de Charly que vous preniez ça très à la légère en disant « moi je me désolidarise, ce n'est pas très grave »

Mathieu Van Haesebroeck : non, je ne le prends pas à la légère,

M. le Maire : vous avez été candidats, vous avez eu les listes, vous avez fait campagne, vous avez dit tout le mal que vous pensiez de tout le monde, je trouve que c'est un peu léger.

Mathieu Van Haesebroeck : j'ai dit du mal de quelqu'un ? j'ai dit du mal de quelqu'un ?

M. le Maire : A un moment donné vous êtes pour ou vous êtes contre ? vous avez quand même été sur la liste, vous étiez candidats pour être Maire de Charly. Admettons : elle gagne, tu aurais été là Mathieu ? On ne peut pas, du jour au lendemain...non, on fait de la politique, on est tous engagés sur des idées qui ont un impacts sur notre Commune. Ce projet SMCI a été une catastrophe. Moi, politiquement, j'ai tout de suite dit « cela ne marchera pas ». Pourquoi ? parce que quand on fait 50 % de social ça ne marche pas, ce n'est pas moi qui le pense, c'est toutes les études en France qui l'ont montré, et qu'on monte des bâtiments pour faire 60 logements, ça ne marche pas, parce que c'est pas l'ADN de la Commune de Charly. Et donc, on final, on se retrouve avec quoi ? avec un projet qui nous tombe dessus, pourquoi ? parce qu'il a été signé 3 jours avant l'élection ? voilà, on se dit les choses, vu que tu parles de l'élection, on en parle.

Mathieu Van Haesebroeck : Non je ne parle pas de l'élection, je parle de ma position sur ce projet.

M. le Maire : ce qui est typique de ce qui vous a mené jusqu'à présent, tu as parlé d'humiliation. Si c'est ce que vous ressentez, je m'en excuse, parce que ce n'est pas de notre volonté et Marc est quelqu'un qui est très franc ; mais peu importe, vous le ressentez et pour ça je m'en excuse.

Mathieu Van Haesebroeck : j'ai bien dit que je le ressentais, je n'ai pas dit que vous étiez humiliants, mes mots sont importants.

M. le Maire : Vous ressentez cette humiliation et je tiens à m'en excuser car ce n'est pas notre état d'esprit et nous allons travailler pour que cela change. Mais n'oublions pas ce qui s'est passé. N'oublions pas la veille du 5 juillet 2020, samedi 4 juillet... Je peux en parler ? Mathieu et tous les autres qui avaient appelé Gaëtan, qui avaient appelé Marie-Laure, qui avaient appelé toute l'équipe qui m'avait rejoint en disant « entre nous, à 1 près on est majoritaire, on s'allie et Araujo perd. Magnifique, cela étant, entre nous soit dit : le samedi 4 juillet. J'étais chez moi et toute l'équipe m'a appelé ... On est au-delà du Conseil Municipal et du point 29 de ce soir, mais ... Racontons un peu l'histoire. J'étais à l'anniversaire des 30 ans de ma sœur chez moi et Joce, Roland, toute l'équipe m'appelle : « Olivier, on veut être clairs avec toi, demain matin toutes les voix seront avec toi parce qu'on s'est unis ». Vous avez voulu, jusqu'au jour du Conseil Municipal, alors que vous aviez perdu l'élection, vous allier avec ceux qui m'avait ralliés pour me faire perdre la Mairie ; alors, c'est un jeu stratégique, c'est comme ça.

Vous l'avez nouvellement perdu, puisque vous avez perdu le 1^{er} tour, je vous le rappelle, vous avez perdu le 2^{ème} tour, je vous le rappelle et vous avez perdu le 3^{ème} tour, je vous le rappelle. Donc à un moment donné, les petites histoires entre nous, tu as dit que j'aimais bien ces débats politiques, oui, c'est vrai j'aime bien ces débats politiques et là en l'occurrence, ça fait 3 fois que je gagne et la 3^{ème} fois, je n'ai pas été content d'avoir gagné, en toute honnêteté. Pourquoi je n'ai pas été content de l'avoir gagné le samedi 4 juillet, quand tout le monde m'a appelé en me disant « t'inquiète pas, aucune voix n'ira auprès de Corinne » ? Je n'ai pas été content parce que je me suis dit nous avons des personnes qui ne respectent pas les Charlyrots. Les Charlyrots ont voté à la majorité une équipe, et vous, vous vous êtes dit, « peut-être que si on passe par des trucs, avec Gaëtan, avec Roland, avec Joce, avec tout le monde, on arrivera à gagner contre lui ». Vous avez voulu gagner contre moi, mais en voulant gagner contre moi, en voulant faire ça, vous avez gagné contre les Charlyrots. Et c'est ça qui m'embête, parce que moi, en toute honnêteté, cette fonction-là, je ne cours pas après. Je suis très heureux dans ma vie, je fais plein de choses à côté, je suis très heureux d'être Maire, mais si je n'étais pas Maire demain je serais très heureux aussi, et je ne sais pourquoi il y a eu cet état d'esprit de votre côté. Et donc, je me dis quoi ?

Comment avez-vous pu imaginer, la veille du 1^{er} Conseil Municipal, qu'on pouvait changer le vote des Charlyrots, pour voter Gaëtan, peut-être Corinne ? Et bien je vais vous dire une chose : vous pensez qu'aujourd'hui vous êtes malmenés par le Maire, et bien écoutez, il y a un moment donné il faut assumer ce qu'on fait et il faut dire à la population ce que vous avez fait, le samedi 4. Il faut le dire à la population que vous avez voulu changer le vote des Charlyrots. Ça a été une grave erreur politique. Moi je me dis que tous les jours, Mathieu, tu as le droit de penser ce que tu veux, mais vous avez voulu changer le vote des Charlyrots qui m'avaient élu comme Maire et vous avez voulu le changer, en vous alliant avec d'autres. On est à Charly, tout se sait, évidemment. Cette union de liste a été très forte et allait bien au-delà des personnes, c'était une vraie union, synergie des idées, et vous avez voulu la changer sur un truc, comme si personne n'allait s'en rendre compte.

Mathieu Van Haesebroeck : en fait, y'a pas de problème,

M. le Maire : à partir du moment où on le sait

Mathieu Van Haesebroeck : mais bien évidemment que vous alliez le savoir ; j'ai aucun problème,

M. le Maire : auprès de la population, parce que moi, je le vis tous les jours, l'opposition, ce qu'elle a voulu faire, vous m'avez élu Madame, Monsieur, et l'opposition a cru bon d'appeler les uns et les autres pour espérer voter pour Gaëtan ou Corinne. Mais c'est un truc de fou, vous avez été, à ce moment-là, malhonnêtes vis-à-vis des Charlyrots....

Mathieu Van Haesebroeck : ah non, non

M. le Maire : ah si...parce qu'il y a une chose qui est très simple en politique, il faut être transparent,

Mathieu Van Haesebroeck : oui, il n'y a pas de malhonnêteté,

M. le Maire : vous avez toujours dit de moi : « Araujo, c'est un mec de droite, Araujo, c'est machin truc... »

Mathieu Van Haesebroeck : c'est la vérité Olivier,

M. le Maire : vous l'avez dit dans votre feuille aux Charlyrots comme un argument politique ; moi je suis transparent, je n'ai jamais caché mes opinions politiques.

Mathieu Van Haesebroeck : non, non, pendant la campagne tu n'as pas assumé, tu ne peux pas dire le contraire, s'il te plaît, bien évidemment.... (3x) et tu en as joué

M. le Maire : en 2020 j'ai été à la tête d'une liste d'union, je veux juste finir là-dessus. Moi je suis transparent sur tout ce que je fais : l'équipe autour de cette table a toujours connu mes opinions et j'ai toujours dit « Charly, c'est la priorité n°1, que vous soyez de droite ou de gauche, du centre ou de nulle part, je m'en fous, à partir du moment où vous vous investissez pour Charly ».

Et l'équipe l'a fait, et autour de cette table, il y a des gens de droite, de gauche et des gens de nulle part et j'ai toujours été transparent là-dessus. Moi, mes opinions, tout le monde les connaît. Mes opinions vous les connaissez, y compris l'opposition. J'ai toujours été transparent : quand je croise un Charlyrot qui me dit « Monsieur le Maire, voyez les élections régionales, vous avez écrit en votre nom », oui j'ai écrit en mon nom, je n'ai pas écrit au nom du Conseil Municipal. J'ai écrit en mon nom, donc j'ai toujours assumé.

Mathieu Van Haesebroeck : non, en fait ça c'est ton interprétation...

Marc Degrange : je voulais juste... ça fait un petit moment que j'attends pour répondre juste à la question, merci. Je veux répondre à ce que tu as dit : d'abord, 1, Olivier a rappelé un fait. Pour moi, la confiance a très mal démarré. Quand on est capable de faire ce genre de manipulation, pour moi - je n'ai pas dit que j'avais raison -, pour moi, le rapport de confiance, il est biaisé. Secundo, moi, je suis sans filtre. Tu nous dis : « on ne fait pas de politique ». Moi ça me fait tout de suite monter le sang, c'est sûr, c'est peut-être mon caractère. Tu n'as pas le monopole de l'humain. Moi l'humain, c'est ma vie et ça restera ma vie, l'humain. Je fais ça tous les jours, de m'occuper de l'humain, tous les jours de ma vie, les gens, ça fait 20 ans qu'ils viennent me voir pour les aider, 20 ans que je les aide, donc là je n'ai aucune leçon à recevoir sur l'humain. Par contre, la malhonnêteté est une chose qui me fait démarrer au quart de tour. Quand j'entends « vous sacrifiez la culture pour la sécurité », si ça ce n'est pas la politique politicienne ; quand j'entends « mais dis donc, moi je ne vote pas pour vos indemnités par ce que je préfère qu'elles aillent dans les associations » alors que ça fait 20 ans que vous les touchiez, ça dépend qui intervient et comment on intervient. Est-ce que je t'ai déjà coupé la parole ou agressé quand tu intervenais ? pourtant il y a une fois où tu m'as dit très justement « mais est-ce que tu as bien demandé aux syndicats la signature pour l'autorisation pour le marché le dimanche ». J'aurai pu te répondre, « mais mon grand, ce n'est pas mon boulot, c'est pas moi qui l'ait créé, c'était le tiens, c'est toi qui l'a créé, donc c'était à toi de le faire, c'était pas à moi, moi je l'ai récupéré ». Je ne l'ai pas dit... j'ai pris sur moi... tu ne te souviens pas de ça ? tu m'as posé la question.

Mathieu Van Haesebroeck : En tout cas, à de nombreuses reprises, je l'ai dit, que le flambeau que tu avais repris sur le marché est bien repris, donc, je n'ai jamais rien dit de négatif à ce sujet-là.

Marc Degrange : moi je ne veux pas qu'Olivier s'excuse à ma place. Jamais personne ne s'excuse à ma place. C'est moi-même qui est juge, si je dois m'excuser ou pas. Moi, si d'autres candidats se sont sentis humiliés je veux bien m'en excuser. Pour le reste, je ne m'excuserai absolument pas, parce que ce qui a été fait, pour moi, s'est avéré être un scandale. C'est de la politique politicienne de bas étage, de dire qu'on brade la Culture, avec tout le travail qui est fait par Yann pour la Culture. Moi je travaille, on a travaillé avec les commerçants, avec les associations, est-ce que ça se passe mal ?

Je travaille avec tout le monde, mais alors il faut faire très attention avec moi, comment on pose la question et sur le ton qu'on la pose. Ça c'est clair et là, pour moi, jamais je ne laisserai quelqu'un intervenir sur ce sujet-là, en tout cas, tel qu'il l'a fait. Alors si en plus c'est en menaçant de dire « soit on peut débattre ... », ça faisait quand même plus d'une demi-heure qu'on débattait. Madame, vous avez débattu avec le Maire sur la sécurité, vous n'êtes pas d'accord, mais vous avez débattu. « Si on ne peut pas débattre je me casse », « mais casse toi mon grand », moi je le dis et je le redirai, « mais casse-toi, parce que si t'es pas capable d'écouter en face et de poser une question sans démagogie, mais avec du fond ». S'il nous avait dit, comme l'a fait Madame par exemple : « vous allez mettre de l'argent sur quelque chose, qui, moi, ne me correspond pas », moi j'interviens pas. C'est une divergence d'avis et de position, ça n'a rien à voir. Par contre, quand on me dit « la culture, vous la sacrifiez », si ça ce n'est pas de la politique comme tu viens de le dire qu'il ne fallait pas la faire et que vous la faites pas, il faut que tu m'expliques. Parce que si tu es d'accord avec ces propos, alors franchement, faut que tu m'expliques le fait de l'honnêteté ; et moi, quand on m'aura prouvé que vous étiez honnêtes ... oui oui... c'est très mal parti pour moi. Ce qu'a expliqué Olivier, c'était pour moi, des bases terribles, pour moi, parce que je suis un passionné de politique ; mais ça c'est ce que je dis : de la politique politicienne ; ça ne m'intéresse pas. Je préfère perdre avec honneur que gagner avec rancœur. Je finis juste, j'en ai pour 2 secondes : si Madame, toi, vous vous êtes sentis humiliés par moi, là je peux m'en excuser, je l'accepte ; mais je dis, je réagirai toujours aux questions qui sont malhonnêtes et qui ont des sous-entendus. Systématiquement. Ça c'est pas du débat.

Merci de m'avoir écouté.

M. le Maire : Merci Marc, Agnès, tout à l'heure avait levé la main aussi.

Agnès Espinoux : oui, enfin, ce n'est pas trop d'actualité... je vais revenir sur le sujet du départ, c'est juste pour dire à Mathieu : on avait déjà proposé la vidéoprotection quand on était dans l'opposition, on en avait parlé et d'ailleurs, on pensait que cela allait aboutir à quelque chose parce que vous aviez l'air intéressés. Alors quand on dit qu'on ne faisait rien... je ne pouvais pas ne rien dire. C'est pour ça que je t'ai dit « si, si, si ». On avait rencontré la gendarmerie, tout un groupe qui avait travaillé dessus.

Marylène Pichat : moi, c'est tout simplement pour dire que cette grande lessive, franchement, ça n'a rien à faire dans un Conseil Municipal, s'il faut tout déballer... Je suis venue te voir en entretien individuel, je n'ai pas du tout aimé la campagne, la façon dont ça s'est passé, c'est ce que je t'ai dit. Les élections sont passées, moi je suis prête, je ne suis pas d'accord avec la campagne, je tourne la page, je n'oublie pas, mais moi je suis là pour les Charlyrots et qu'est-ce que je m'aperçois ? que y'a aucun travail en commun. Alors j'ai de la chance avec les associations, je suis très contente, parce que le reste, c'est pauvre. Pourquoi en Conseil Municipal, ça part toujours comme ça ? Parce qu'on n'a pas de discussion avant. Où est-ce que se trouvent les discussions ? les commissions, on est d'accord, on fait tous partie de commissions ; on pourrait apporter les chiffres qu'on demande tout le temps, les réponses qu'on demande tout le temps à nos questions. C'est toujours les mêmes, c'est facile. Il y aurait des commissions, on pourrait échanger, avoir accès à ces informations et trouver, peut-être, des solutions qui conviennent à tous, ou alors des aménagements. Moi, je suis complètement contre ce déballage là, ça n'a rien à faire dans un Conseil Municipal. Franchement, si on peut éviter, ce serait bien. Deuxième chose : on met en place des vraies commissions où on a des éléments, où on peut discuter et où on arrête de se dire majorité, minorité, on s'en fout complètement. On est là pour Charly. On fait ça et vous verrez que ce sera beaucoup mieux, parce que nous, le problème, c'est qu'on a zéro information. Vous ne nous donnez pas notre chance.

Marc Degrange : C'est un rapport de confiance. Nous il faut qu'on ait confiance. Les questions qui sont posées ne nous disent pas qu'il y a un rapport de confiance,

Marylène Pichat : oui mais parce que justement, on est dans ce rapport-là. On est tout le temps au pied du mur, il ne faudrait pas qu'il y ait d'abcès.

M. le Maire : après on fait de la politique, on n'est pas dans un monde de bisounours. Il y a un moment donné, je le rappelle, il y avait une équipe qui voulait gagner et une autre équipe qui voulait gagner, donc on ne peut pas se dire, du jour au lendemain, que tout le monde s'aime. Marylène, on travaille ensemble sur le CCAS et effectivement ça se passe très bien, parce que nous sommes en rapport de confiance, tu l'as très bien dit, nous nous sommes vus et on a échangé, et moi, je suis très heureux et les choses se passent très bien. Par contre, quand en plein Conseil Municipal on vient me dire sur un projet de CSU « vous supprimez la culture pour faire de la sécurité », arrêtez, par ce qu'à un moment donné, je suis désolé, ce n'est pas de ma faute. Pourquoi vous revenez là-dessus qui était un de vos arguments de campagne ?

Mathieu Van Haesebroeck : Olivier, on en a débattu, on peut passer à autre chose. Vous vous êtes exprimés, on a entendu ce que vous avez dit.

Marylène Pichat : je veux simplement remettre vraiment un fonctionnement de municipalité, c'est-à-dire, remettre des commissions avec des informations, des échanges entre tous, avec des avis différents ; tant mieux, ça fait progresser, et arriver en Conseil Municipal avec quelque chose qui a été travaillé, qu'on présente...

M. le Maire : avec ce genre de questions, je suis désolé, mais à un moment donné...

Yann Botrel : si je peux dire un truc : crever l'abcès, je trouve ça pas si mal. Je veux bien travailler avec des gens, mais quand vous avez des gens de votre équipe qu'on croise dans la rue et qui ne disent pas bonjour, ça part mal, c'est compliqué. Et 3 ans après les élections, je me dis, ces gens sont toujours aussi aigres. C'est ce que je me dis. C'est d'une tristesse, pour vous, et je ne dis pas que c'est le cas pour vous 3. Quand je croise Barbasso, elle ne me dit pas bonjour, quand je croise Félix, il ne me dit pas bonjour, comment veux-tu travailler ? c'est la base, c'est dommage.

Marc Degrange : c'est une question de respect et de confiance : quand la confiance est active, le travail se fait systématiquement. Quand elle n'est pas active, c'est toujours plus compliqué, c'est comme ça.

Yann Botrel : y'a beaucoup d'aigreur.

M. le Maire : après Mathieu je te laisse la parole, mais concernant la question « est-ce que Olivier Araujo a de l'aigreur vis-à-vis de ce qui s'est passé avant ? » j'ai pas d'aigreur, je ne suis pas rancunier ; mais j'ai une bonne mémoire et j'ai toujours dit, y compris quand j'étais dans l'opposition, donc, quand certains d'entre vous ont essayé de faire tout ce qu'ils ont fait de façon malhonnête vis-à-vis de moi, vis-à-vis des autres élus autour de cette table, et surtout vis-à-vis des Charlyrots, et bien je suis tenté de vous dire « y'a beaucoup de travail avant

que je fasse confiance à Mathieu et à Corinne Barbasso Bruas ». Vous n'étiez pas au précédent conseil, donc je vous laisse la liberté, évidemment et j'espère que. Mais aujourd'hui, je suis navré. Moi je vous rappelle quand même, on va se dire les choses. En juillet 2019, et je suis très triste de le dire, Claude a eu son accident. Vous aviez une relation difficile avec Claude Vial et il me disait souvent avec les Conseils « je ne sais pas si ça va passer ». On arrivait en conseil, son opposition, ce n'était pas moi, c'était la moitié de son conseil, c'était ainsi.

Mathieu Van Haesebroeck : tu ne peux pas le faire parler Claude, il est décédé...

M. le Maire : non, je parle de moi, mon observation, comme conseiller municipal. Et Marie Laure va parler après. Et donc tout le monde me disait « Olivier, on doit préparer la suite, on va s'organiser, faut que ce soit toi ». Bon. Moi, je me dis « je n'ai pas d'animosité vis-à-vis des uns et des autres, à partir du moment où on se fait confiance, on travaille, peu importe, ce sont les Charlyrots qui comptent. » J'ai toujours dit « je ne ferai pas une liste de droite, je ferai une liste ouverte, à tous, toutes les personnes qui ont envie que Charly avance ». Septembre arrive, Claude ne se rétablit pas et là on bascule. Là tout bascule. Corinne Barbasso Bruas n'est pas là, mais tout bascule à ce moment-là. Je n'aime pas parler quand les gens ne sont pas là, mais y'a un compte-rendu et on va se dire les choses. Quelques mois avant, Corinne Barbasso Bruas, le jour de l'inauguration de la rue Louis Vignon, me dit « Olivier, moi j'ai pas envie d'être Maire. La seule chose qui m'intéresse c'est la Culture. » C'était en février 2019. Elle me dit « J'ai pas envie d'être maire, adjointe à la culture ça me convient, je vais avec toi ». Mme Rodet Curty, pareil en juin 2019. C'est triste, parce que quand je vois le traitement médiatique que vous avez fait du décès de Claude, j'étais mal à l'aise. Quand je sais ce qui a été dit pendant des mois et des mois, avant qu'on me dise en septembre 2019 : « Olivier, on ne va pas avec toi », « finalement, Corinne va y aller ». Je suis très étonné quand même, parce que je me dis « quel changement, en quelques semaines ». Et ça va dans le sens de ce que je vous ai dit pour le samedi 4 juillet 2020 que je n'oublierai jamais. Vous êtes dans cette même démarche. Le seul intérêt c'est de gagner cette Mairie, coûte que coûte.

Mathieu Van Haesebroeck : parce que tu dis des « vous »

M. le Maire : non, je vais finir parce que c'est important que les gens le sachent et que vous compreniez aussi pourquoi je suis aussi dans cet état d'esprit : C'est parce qu'aussi vous avez montré, prouvé, re-prouvé, votre capacité à être malhonnête, vis-à-vis des décideurs de cette Mairie, pour des intérêts personnels. Voilà et donc aujourd'hui, quand je vois le traitement que vous avez fait à Claude Vial, pendant des semaines, des mois.

Mathieu Van Haesebroeck : mais tu mets qui ?

M. le Maire : En tout cas, Mathieu, ceux qui ont mené ta liste n'ont pas été tout à fait honnêtes. C'étaient les premiers à venir me voir et c'était les premiers à me dire « on a des dossiers, si tu veux y aller, vas-y ». Et moi, j'ai eu l'honnêteté à ce moment-là de dire, à une certaine adjointe de l'époque que je ne nommerai pas : « je ne veux pas de dossiers sur Claude », parce que je ne vais pas gagner contre Claude, je vais gagner POUR les Charlyrots. Et je vous rappelle une chose. Janvier 2019, le lendemain des vœux de Claude Vial, je le vois à la Mairie. Il me dit « Olivier, j'ai un dossier sur tout le monde, j'en peux plus, il faut que ce soit toi ». Et c'est pour ça qu'en août on m'a appelé. Ce n'est pas pour rien. C'est pas parce que j'étais le gars qui sortait du chapeau, ça faisait des mois que Claude en parlait aux uns et aux autres. Aujourd'hui, je n'ai pas peur d'en parler parce que tout ça, je n'ai pas été le seul à le vivre. Il y'a eu des funérailles, que j'ai trouvées très émouvantes et quand j'ai écouté le discours prononcé, je me suis dit « mais c'est la même personne qui disait autant de mal il y a 6 mois en arrière ? », j'ai dit « mais on est capable de ça pour gagner une élection... » ?

Mathieu Van Haesebroeck : mais la personne n'est pas là,

M. le Maire : oui mais quand même ; elle a été placée en tête de liste et tu étais son premier adjoint présumé, donc je le dis. Comment on peut faire ce genre de choses ?

Mathieu Van Haesebroeck : là faut arrêter, c'est de la diffamation Olivier.

M. le Maire : non, il n'y a pas de diffamation

Mathieu Van Haesebroeck : me concernant oui, me concernant oui.

M. le Maire : désagréable, je ne vois pas en quoi c'est diffamatoire. Tu peux prendre un certain nombre de compte-rendus, « désagréables », je ne vois pas en quoi c'est diffamatoire.

Mathieu Van Haesebroeck : personnellement, vu la relation que j'avais avec Claude, ça m'étonnerait.

M. le Maire : moi qui ai vu tout le monde entre janvier 2019 et septembre 2019, moi qui ai observé ensuite entre septembre 2019 et mars 2020, je peux me dire : quelle capacité au changement vous avez.

Marie-Laure Rué : il y a beaucoup de choses qui se disent ; je vais en profiter pour dire les choses parce que là, ça me fatigue quand même, ça me fait beaucoup de mal. En fin 2018, ça doit être ça, on était donc tous ensemble (l'ancienne équipe), autour d'une table, y'avait Claude. Et Claude a dit « on va faire le tour de la table pour savoir qui veut partir ? qui veut refaire une liste ». Y'avait personne qui voulait partir de chez nous.

Mathieu Van Haesebroeck : moi j'en faisais partie, j'avais dit je veux bien, mais je serai conseiller.

Marie-Laure Rué : Tu ne savais pas bien à l'époque. Et qu'est-ce que j'ai dit à l'époque : « bon, à Charly, il y a quelqu'un qui s'appelle Olivier Araujo, qui monte une liste, pourquoi on ne réunit pas les bonnes idées, les bonnes choses pour Charly et qu'on ne crée pas une seule liste ? » et là, les gens m'ont regardé en me disant que je tombais un peu de la lune, que ça se faisait pas de monter qu'une seule liste. C'était pas possible. Et puis sur ce, y a des gens qui ont su que Jean-Luc Da Passano était venu me chercher pour faire partie d'une certaine liste à la Métropole de Lyon, et ça rappelle-toi Mathieu, il y en a une certaine personne à qui ça a débordé, parce que moi je n'étais pas capable. Pourquoi M. Dapassano était venu me chercher moi et pas elle. Et à partir de ce moment-là, j'étais devenue la bête à abattre. Rappelle-toi quand même Mathieu. Les derniers mois, je ne pouvais même plus rentrer dans la Mairie. Il y a même une certaine adjointe qui m'a parlé, mais je n'oserai même pas répéter de quoi elle m'a traitée. C'était odieux, odieux. Je peux en témoigner parce que Claude, j'avais une relation très particulière avec lui. C'est quelqu'un que j'aimais, que j'ai apprécié, avec qui j'ai aimé travailler et il y a beaucoup d'adjoints qui ont souhaité le faire partir. Et ça, je le sais, je peux le dire, aujourd'hui, c'est vrai, ils lui ont mené la vie dure à Claude. Claude, avant certaines réunions du lundi soir, il paniquait et moi, quand je le voyais le mardi matin, il me disait « je n'ai pas dormi Marie-Laure », parce qu'ils m'ont mené une vie terrible. Moi, je lui tire mon chapeau parce que franchement ça a été très dur. Et ensuite, ce qui s'est passé, c'est que moi, je ne voulais pas me représenter pour repartir, ça c'est sûr. Et quand j'ai vu comment ça se passait au niveau de votre équipe, une équipe qu'on vous a emmené sur un plateau, parce que c'est M. Guerrieri qui l'a monté cette équipe, grâce à Jean-Luc da Passano qui a donné une liste de Charlyrots. Rappelez-vous quand même, elle n'en voulait pas Corinne, mais elle est partie quand même. Et c'était Gaëtan qui était pressenti. Et vous avez fait un putsch, pour mettre qui ? pour mettre Corinne. Je suis désolée, je suis désolée, mais quand j'ai vu ça, j'ai dit « non, je ne peux pas accepter » et Gaëtan m'a dit « faut que tu viennes avec nous, faut que tu repartes Marie-Laure », et là je n'ai pu que dire oui, parce que j'avais encore des choses à défendre, que je voulais défendre et vu comment ça se passait, je ne pouvais pas partir avec vous, ce n'était pas possible. Et la dernière chose qui s'est passée et qu'Olivier a fait remonter, ton coup de téléphone. Pour moi, c'était quelque chose de pas croyable, je ne pouvais pas l'entendre. Je ne pouvais pas l'accepter, cette chose-là. Je peux te dire que dans votre équipe, y a vraiment des gens avec qui c'est même pas la peine, parce que, vu cette manière .. Comment dire, pour eux, on n'est rien, pour être traités comme ça, c'est pas possible. Moi, l'humain, comme dit Marc, c'est quelque chose de très important ; moi ça fait mon 3^{ème} mandat que je donne pour la ville de Charly, moi je ne fais pas de politique. Tout ce que je fais, je le fais pour la ville. Et me faire reprocher des choses telles que Corinne a pu me reprocher par exemple, et elle veut être Maire de Charly ? non, je suis désolée.

Marc Degrange : vous l'avez dit, vous avez raison, ça ne vous concerne pas. Mais pour comprendre aussi les attitudes et le fonctionnement, il faut avoir tous les éléments et peut-être que vous n'aviez pas tous ces éléments,

Marie Pierre Bouveret : j'ai des questions, puisque nous sommes dans le grand déballage : pourquoi si vous avez tant souffert, comme je crois le comprendre, avec l'ancienne équipe, pourquoi vous n'êtes pas allé directement avec Olivier Araujo ? si vous étiez mal avec les autres personnes ?

Marie Laure : Moi je ne voulais pas partir du tout au début. Et la préparation de l'ancienne équipe, comme je l'ai dit, ce n'est pas Corinne qui l'a créée au départ, ils ne voulaient pas partir ; c'était Monsieur Guerrieri qui avait fait la liste et est allé chercher beaucoup de monde. Eux après se sont ajoutés.

Gaëtan Andaloro : moi, ce que je voulais dire, c'est vrai que le climat n'est pas très agréable, il y a beaucoup de polémiques. Mais si on se retourne, comme le fait Marie-Laure, comme l'a fait Olivier ou Marc ou Mathieu, je crois que la construction de ce conseil est triste et douloureuse. Très honnêtement. Et après, effectivement, on essaie d'oublier ça et de se dire, comme d'un coup de baguette magique : « on va pouvoir, œuvrer ensemble pour les Charlyrots ». Mais je crois que les dés étaient pipés du départ. Et ce conseil, jusqu'au bout, il sera marqué par ça. L'histoire, elle est triste et douloureuse. Et ce n'est pas évident de sortir de ça et de dire « Oui, faut faire des commissions qui se mettent vraiment au travail, qui soient dans la collaboration, la transparence ». Il y a quelque chose qui empêche ça et moi j'avoue que ça a été dit, Yann l'a dit aussi : croiser des gens qui ne nous disent pas bonjour et qui sont encore marqués par cette histoire triste et douloureuse ... et je crois que jusqu'à la fin du mandat, moi j'essaie de faire avec les moyens dont je dispose, j'essaie de faire le maximum, mais y'a quelque chose qui fera que cette démocratie dont vous parlez, elle sera difficile.

Mathieu Van Haesebroeck : c'est ma dernière prise de parole, parce qu'on est tous fatigués : effectivement Yann, je pense c'est bien de se dire les choses parce qu'au moins ça permet, normalement, que ce soit dernière.

Pour revenir un tout petit peu en arrière, clairement, humainement, je me sens plus proche de Marie-Laure, de Gaëtan, que de toi Olivier. Par exemple, t'as dit « vous » tout à l'heure. Personnellement, jamais je ne suis allé te voir pour être sur ta liste, et d'ailleurs tu m'avais sollicité un moment et je t'avais dit gentiment : « non Olivier, je ne peux pas bosser, parce que ma conception, c'est que je ne peux pas être avec une tête de liste qui est très marquée politiquement et qui forcément à un moment donné traduira ses trucs... ». Mais c'est ma position à moi, j'ai toujours été très clair là-dessus. Deuxièmement, je voudrais quand même rétablir une chose, c'est, qu'au sein du Conseil Municipal, et il y en a qui ne sont pas là, parce qu'ils ne sont plus élus, et Marie-Laure tu le sais, on était quelques-uns à soutenir Claude aussi, au téléphone, à discuter, à aller dans son bureau donc voilà, moi j'aimerais, pour moi, que tu ne mettes pas tout le monde dans le même sac. Et à titre personnel, j'ai beaucoup soutenu Claude, qui est quelqu'un que j'appréciais vraiment et je n'ai pas envie qu'on l'utilise là, pour ça. Il s'est passé des choses.... Non, ne me parle pas « vous », je ne l'ai pas utilisé, je n'ai pas la même conception que toi de la politique, je ne l'ai pas fait, stop.

Gaëtan Andaloro: Tu ne faisais pas partie des leaders à ce moment-là et donc ton influence sur le groupe, je suppose, était limitée. Mais les leaders de cette époque-là, je crois qu'Olivier a raison.

Mathieu Van Haesebroeck : Non mais je l'ai vu, je l'ai vu, ce que je veux dire...

Gaëtan Andaloro : Les leaders n'ont pas eu une attitude honorable, et la campagne l'a montré, une campagne pourrie.

M. le Maire : et vous avez perdu. C'est la seule chose que je retiens, les Charlyrots n'ont pas été dupes.

Mathieu Van Haesebroeck : je parle que pour moi, je ne parle que pour moi. Bien sûr, on a perdu, ça c'est clair. Moi personnellement je ne l'ai jamais remis en cause. Et donc, par contre, je voulais revenir sur un point, sur ce que j'ai dit tout à l'heure, et Olivier tu m'as dit que c'était pas vrai, donc j'ai pris le procès-verbal du conseil municipal du 13/02/2017. Débat d'orientation budgétaire, le budget est présenté par Paul Rochefort, je lis : « à l'issue de cette présentation, M. Araujo revient sur la présentation de la section de fonctionnement et le montant de l'excédent par rapport à celui du remboursement des emprunts, on peut s'interroger sur ce chiffre qui représente la capacité de l'auto-financement de la commune. Ainsi en 2009, sa valeur était de 500 000 € soit 16,5 %, en 2017, cet excédent devrait représenter seulement 3 % de la section de fonctionnement. Cette situation est inquiétante car elle signifie que la commune ne peut plus répondre aux besoins des Charlyrots. Certes, les excédents des années passées vont permettre de réaliser des investissements en 2017, mais la situation des années à venir sera délicate ». Donc ça, c'est l'analyse d'Olivier Araujo conseiller municipal. « M. Rochefort confirme que son constat a été fait en commission des finances - à laquelle tu participais - Mais quelles solutions peut-on trouver ? quelles dépenses peut-on diminuer ? ».

Réponse d'Olivier Araujo : « je m'interroge sur les charges de personnel ces 2 dernières années », sous-entendu, qu'il faudrait faire baisser.

M. Rochefort répond que les charges du personnel sont bien moins lourdes que dans la commune voisine de la même taille et signale également que des recettes de fonctionnement de Charly sont bien inférieures à celles de Vernaison.

2017, ta position en tant que conseiller municipal, c'est de dire : « on a des charges de personnel qui sont trop élevées aux regards des finances de la commune ». Ce que je veux dire, c'est qu'à un moment donné, utiliser le passé en permanence pour justifier la politique du jour, c'est pas bon, parce que moi, je peux aller relire des trucs etc., je me souviens... Nous ce qu'on veut, c'est aller de l'avant. En l'occurrence, en 2017, tu ne partageais pas ce que tu nous dis ce soir.

M. le Maire : merci de me rappeler ce que je disais en 2017, comme quoi les écrits restent, et je partage toujours cet avis, parce que quand je vois ce que Charly proposait en 2017, versus ce que Charly propose aujourd'hui à la population, y'a rien à voir. Oui, à l'époque je ne comprenais pas pourquoi on avait autant de dépenses, alors qu'il y avait si peu de services à la population. Vous avez bien vu ce qui se passe depuis 2020.

Mathieu Van Haesebroeck : ne reformule pas

M. le Maire : je ne reformule pas, je disais qu'à l'époque j'étais très inquiet de l'évolution des charges du personnel, car à l'époque nous n'avions aucun service à la population proposé. Aujourd'hui on a un service social, on a du périscolaire qui se développe, on a un centre de loisirs, on a bientôt une crèche municipale... Oui, les choses sont différentes aujourd'hui, et effectivement, je pense que vos choix budgétaires de 2017 jusqu'à 2019 n'étaient pas bons, parce qu'à l'époque on n'investissait dans rien ; hormis mettre de l'argent de côté pour financer la Maison pour Tous. En attendant, on ne faisait pas les écoles, on ne faisait pas la crèche, on ne faisait pas tout. En fait, on ne faisait rien. On mettait plein d'argent de côté. Alors on était très heureux, en fin d'année on disait « on a 300 000 € d'avance, on va les mettre de côté ». Donc oui, Mathieu, je reste sur ce que je disais en 2017 : vos choix à l'époque n'étaient pas bons et il est important de le dire aujourd'hui. Nous échangeons mais on n'a pas encore voté. Mais je pense que c'était nécessaire que les choses soient dites, parce que, pour tout le monde, il faut entendre les mêmes choses, il faut aussi comprendre, pour les nouveaux élus,

le contexte dans lequel nous sommes. Les choses ne sont pas neutres. Je suis le Maire face à une opposition qui est éeue depuis 12 années, qui avait tout mis en place en fonction d'elle, depuis 12 années. Donc je pars de 0 sur l'organisation.

Mathieu Van Haesebroeck : non mais pas à ce point-là, tout à l'heure tu as cité M. Rochefort, il s'occupait des Ressources Humaines, donc voilà.

M. le Maire : peu importe de qui s'en occupait, en tout cas, les choses sont catastrophiques aujourd'hui. On va avancer, nous on avance en tout cas, je comprends que vous soyez parfois un peu frustrés de ne pas être dans cette dynamique qui est la nôtre... on va essayer autant que possible et c'est prévu, on en a parlé entre adjoints, de vous inclure davantage. Puisque vous ressentez ce besoin, on le prend en considération. Alors c'est plus de commissions de travail, surtout qu'on a de grands projets face à nous : nouvelle école, peut-être nouveau pôle sportif ... donc on a des enjeux structurants pour la commune de Charly et nous vous attendons sur ces sujets là aussi, non pas dans l'idée d'une opposition, mais juste d'être des collègues de réflexion. Donc on va vous inclure. Mais ne m'en voulez pas, de temps en temps, de répondre aux questions qui m'agacent, dont celle qui a été la première de ce soir qui a été de dire « supprimer la culture pour faire de la sécurité ». C'est la question que j'ai notée. J'ai répondu à Mme Bouveret sur « surdimensionné », effectivement nous n'avons pas la même opinion, mais on peut en parler. Sur la partie supprimer la culture, on ne supprime pas la culture, on en fait plus. Nous avançons sur l'ensemble des sujets. Du coup, je vous propose de revenir sur le Conseil Municipal et la délibération n°29. Je propose au vote d'approuver le principe d'une création d'une entente intercommunale pour la création et la supervision urbaine intercommunale, réunissant les communes de Brignais, Charly, Grigny, Pierre-Bénite, St Genis Laval et Vernaison. Petite remarque, si toutes ces communes s'unissent pour travailler sur un sujet, c'est qu'il n'est peut-être pas si mauvais que ça.

M. Guglielmo a quitté la salle avant le vote, il n'a pas donné procuration, mais il avait la procuration de Mme Barbasso Bruas qui de fait ne prend pas part au vote.

Mme Espinoux a quitté la salle avant le vote, elle a donné procuration

VOTE

Pour : 21

Abstention : 1 (M. Van Haesebroeck)

Contre : 3 (Mme Pichat, M. Ollagnier, Mme Bouveret)

Il n'y a pas d'information du Maire et il n'y a pas eu de questions écrites des conseillers d'opposition, donc le conseil municipal est terminé. Merci à tous ; le prochain conseil est au mois de novembre, le 30 novembre et ensuite, je vous donne d'avance, le suivant sera le 14 décembre ; le 30... en fait, on va faire le débat d'orientation budgétaire le 30/11 et le vote du budget le 14/12, pour permettre aux services d'entamer l'année avec le budget 2023.

Merci à tous, très bonne soirée.

Monsieur le Maire lève la séance à 22h05